

EHPAD FONDATION BROTHIER



Établissement d'Hébergement Pour
Personnes Agées Dépendantes

BILAN D'ACTIVITÉ 2024



Vill'AGE Fondation Brothier
Agissons Ensemble

Labellisation : "Établissement
promoteur de démocratie en santé"





SOMMAIRE

1.	<i>Les coopérations de l'EHPAD Fondation Brothier</i>	6
2.	<i>Projet de Centre de Ressources Territorial du Sud Deux-Sèvres</i>	9
3.	<i>Démarche d'évaluation continue de la qualité</i>	13
4.	<i>L'activité de l'établissement en 2024</i>	15
5.	<i>Protocole de suivi des évènements indésirables graves</i>	18
6.	<i>Le Conseil de la Vie Sociale – Instance de participation des résidents et des familles</i>	19
7.	<i>Le Vill'AGE Fondation Brothier : outil de démocratie en santé</i>	21
8.	<i>Appels à projet - Equipe mobile Qualité de Vie et des Conditions de Travail</i>	23
9.	<i>Appels à projet – Dénutrition – ESMS Numérique</i>	25
10.	<i>L'EHPAD obtient la Mention Établissement engagé contre les virus de l'hiver 2023 - 2025</i>	26
11.	<i>Accompagnement des résidents</i>	27
11.1.	<i>Mise à jour des Projets de Vie Individualisés (PVI)</i>	27
11.2.	<i>L'Ergothérapeute – Barbara MEUNIER</i>	29
11.3.	<i>Les fonctions de la psychologue – Mme Lucie MAUGER</i>	35
11.4.	<i>Projet de médiation par l'animal</i>	39
12.	<i>Les temps forts de l'animation</i>	43
13.	<i>La Vie à l'Accueil de jour</i>	54
14.	<i>Tableau de bord de la performance - ANAP 2023</i>	60
15.	<i>Prestation de blanchisserie</i>	66
16.	<i>La Restauration à l'EHPAD Fondation Brothier</i>	69
17.	<i>L'administration de l'établissement</i>	72
18.	<i>Les instances de l'EHPAD en 2024</i>	77
	<i>ABBREVIATIONS</i>	78



PREAMBULE

En 2024, l'EHPAD Fondation Brothier a retrouvé la stabilité financière qu'il avait perdu depuis plusieurs années et ce grâce à une augmentation des tarifs importante, validée par les représentants des familles et des résidents au sein du Conseil de la Vie Sociale et soutenue par le Conseil départemental des Deux-Sèvres, mais également grâce à l'implication des équipes administratives et financières de l'EHPAD. L'impact de l'inflation est ainsi compensé dans l'établissement.

Parallèlement l'établissement a accueilli plus de résidents et réalisé davantage de journées que les années précédentes notamment sur l'Accueil de jour qui a presque doublé son activité.

Concernant l'action de l'équipe pluridisciplinaire, elle a réalisé un travail important en mettant à jour 60 Projets de Vie individualisés dans l'année et en mettant en place dans la structure la démarche ALM (Accompagner la mobilité - INRS). Par ailleurs, la variété des animations et des médiations (notamment animales) proposées aux résidents et la vigilance visant à assurer leur pleine participation est remarquable. Je salue l'engagement de l'ensemble des professionnels.

L'équipe est restée stable en 2024. Malgré une augmentation de la maladie ordinaire, l'absentéisme est en baisse par rapport à 2023. Le départ en fin d'année de M. le Directeur adjoint a été pallié par un élargissement du champ d'action de Mme Luzier Infirmière coordonnatrice.

En fin d'année la démarche de création de trois CRT en lien avec le GCSMS a été de nature à redynamiser l'ensemble des partenariats.

D'autres événements ont émaillé l'année 2024, vous les trouverez, ainsi que ceux que nous venons d'évoquer, dans la suite de ce document. Nous vous en souhaitons une excellente lecture.

La Direction

1. Les coopérations de l'EHPAD Fondation Brothier

La Direction commune avec l'EHPAD « Les Capucines » de Civray »



Depuis le 1^{er} janvier 2016, les EHPAD « Fondation Brothier » de Limalonges et « Les Capucines » de Civray sont en Direction commune.

Cela a permis de mutualiser certaines actions de formation dans le partage de valeurs communes et d'en optimiser les coûts.

Présentation de l'EHPAD « Les Capucines »

L'EHPAD de Civray, habilité à l'aide sociale, offre une capacité de 120 lits, dont une unité spécifique de 14 lits pour des personnes atteintes de maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées.

L'équipe de professionnels est composée de 102 ETP, répartis dans les différents services de soin, administratif et logistiques.

L'établissement dispose d'un service de blanchisserie interne, qui propose depuis septembre 2020 une prestation de service à l'EHPAD Fondation Brothier.



Photo de professionnels de l'EHPAD de Civray prise au cours d'une fête déguisée

Ainsi, la Direction commune a permis en 2024 de développer les coopérations entre les établissements notamment dans le domaine de la logistique.



L'EHPAD Fondation Brothier adhère au Groupement de coopération Pays Mellois – Poitou Charente depuis 2009 date de sa création.

Un nouvel adhérent a intégré le groupement en 2024 : la Résidence autonomie de Charroux.

- Présidente : Madame Sylvie COUSIN, Maire de Verrines-sous-Celles et Vice-Présidente du CCAS de Celles-sur-Belle en

Le Groupement Pays Mellois - Sud Deux-Sèvres



charge des solidarités a été élue Présidente du GCSMS Pays Mellois – Poitou Charentes ;

- Administrateur : Madame Maryse SAVARIAU, Directrice des EHPAD Fondation Brothier de Limalonges et Les Capucines de Civray a été élue en tant qu'Administrateur du GCSMS Pays Mellois – Poitou Charentes.

Depuis plus de 15 ans, le groupement cultive au cœur de nos territoires ruraux les valeurs de la coopération : la solidarité, le partage, la bienveillance, le respect, l'écoute et la transparence.

Il permet ainsi aux établissements de renforcer la coordination entre eux et de travailler ensemble sur le territoire du Pays Mellois et du Poitou Charentes, dans un cadre juridique sécurisé. Il favorise le travail en réseau, améliore les Ressources Humaines en organisant la mutualisation de certaines formations et permettant l'échange de pratiques professionnelles. Il promeut les actions visant à l'amélioration continue de la qualité des services apportés aux personnes dont les établissements et services ont la charge.

Il s'est engagé depuis deux ans dans une démarche de promotion de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail et a entre autres, accompagné l'équipement de nos établissements en rails de transfert. Cette démarche lui permet également de bénéficier d'une équipe mobile QVCT qui se déploie sur l'ensemble des établissements et services adhérents.

Le GCSMS affiche sa volonté de respecter les orientations de la « **Transformation Ecologique du Système de Santé** » (TESS) promue par l'ARS Nouvelle-Aquitaine. Notamment, il favorise la « Promotion d'une alimentation saine et durable » ; prend appui sur les ressources et filières locales et s'engage dans une démarche vertueuse de réduction des déchets alimentaires.

Enfin, les membres du GCSMS affirment leur souhait de poursuivre la modernisation et la sécurisation de leurs établissements. Dans ce domaine, la coopération s'étend au-delà du GCSMS Pays Mellois -Poitou Charente.

En effet dans le cadre de la généralisation du programme « ESMS numérique », la grappe constituée autour de l'EHPAD « Le Villard » de Champagne Mouton a été sélectionnée par l'ARS Nouvelle Aquitaine pour l'acquisition et la mise en conformité d'un Dossier Usager Informatisé (DUI) le 13 octobre 2023.

Cette grappe comprend 28 établissements situés dans les Deux Sèvres, la Vienne et la Charente. Ce projet témoigne de la volonté du GCSMS à s'engager dans les démarches innovantes.

Autant d'arguments qui font du GCSMS le partenaire privilégié de ces projets de Centres de Ressources Territoriaux.

En ce sens, l'Assemblée Générale du GCSMS Pays Mellois – Poitou Charente, réunie le 13 septembre 2024 a validé la **démarche « coopérative »** de réponse à l'appel à projet de l'ARS sur la création des Centres de Ressources Territoriaux. Elle a conforté l'engagement de déposer trois dossiers de CRT :

- l'un dans le **Sud Deux-Sèvres** porté par l'EHPAD « Fondation Dussouil » de Lezay géré par le CIAS Mellois en Poitou,
- le second dans le **Sud Vienne** porté par l'EHPAD hospitalier « Les Capucines » de Civray
- le troisième en **Nord Charente** porté par l'EHPAD « Résidence le Villard » géré par le CCAS de Champagne-Mouton.

Notre démarche prend également appui sur les valeurs communes qui forgent les Projets de nos trois Territoires :

- **Une Ruralité qui cultive le « Bien-Vivre »** et se veut dynamique, accueillante et attractive.
- **Un Environnement favorable à la santé** de tous, au sein duquel on accompagne le « Bien-Vieillir » de nos aînés.
- **Des richesses patrimoniales, naturelles et humaines** qui constituent les ressources de nos territoires et structurent les services.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans la Politique Territoriale en Santé de chacun de ces territoires et décline les principaux enjeux de nos **Contrats Locaux de Santé** et du Projet Régionaux de Santé :

- **Améliorer l'accès aux soins, à la prévention et aux droits pour tous**, en favorisant les démarches de « Aller Vers ».

L'Assemblée Générale du GCSMS réunie le 13 septembre 2024 a validé la démarche « coopérative » de création de trois Centres de Ressources Territoriaux sur le territoire.

- Renforcer le lien social et rompre l'isolement, mieux accompagner les publics vulnérables, sécuriser et fluidifier leurs parcours
- Organiser la coopération et la coordination entre les acteurs, soutenir la mutualisation de nos ressources.
- Valoriser les expertises et ressources de nos établissements et promouvoir les métiers du « Grand Age ».



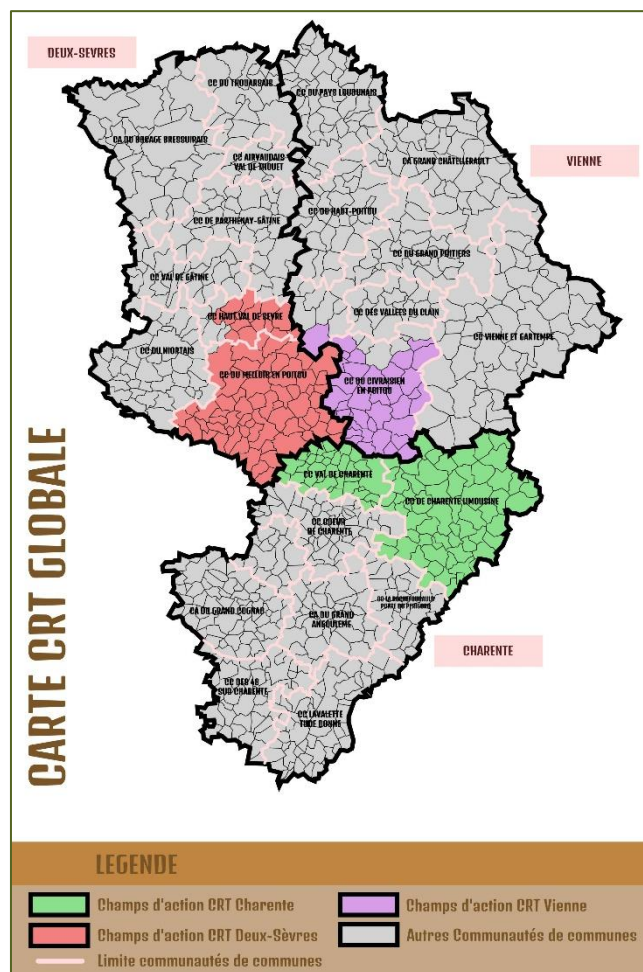
2. Projet de Centre de Ressources Territorial du Sud Deux-Sèvres

L'EHPAD « Fondation Dussouil » avec le soutien du GCSMS Pays Mellois – Poitou Charente a construit une réponse à l'Appel à projet porté par l'ARS Nouvelle Aquitaine concernant la création d'un Centre de ressources territorial sur le Sud des Deux-Sèvres. L'EHPAD Fondation Brothier est un des partenaires de ce CRT tant comme EHPAD que comme porteur du GCSMS.

Notre volonté est d'affirmer une démarche de Coopération qui s'affranchit des limites de nos territoires communautaires, de nos départements et des statuts de nos établissements. Il s'agit pour nous de raisonner en « bassin de vie » et de pouvoir proposer :

- Des services et activités dans un périmètre raisonnable et accessible à tous
- Une mutualisation de nos ressources favorable à l'attractivité des expertises à mobiliser
- Une mise en réseau de nos établissements, permettant de renforcer et étoffer l'offre de services

En cela, notre démarche s'inscrit pleinement dans la préfiguration des Groupements Territoriaux Sociaux et Médico-Sociaux, tels que le prévoit la loi « Bien-Vieillir ». En effet, si l'on s'en réfère au texte, il est effectivement question « *de mettre en œuvre une stratégie commune*



d'accompagnement des personnes âgées dans une logique de parcours et de leur apporter une réponse de proximité. »

Les projets de CRT déposés par le GCSMS ont en commun les intentions suivantes :

- Mettre en œuvre une instance de gouvernance inter CRT qui aura pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre un plan d'action commun, en réponses aux besoins similaires identifiés sur nos territoires ruraux.
- Mutualiser les professionnels intervenant sur le CRT, notamment le poste de « chef de projet » et favoriser les diverses échelles de mutualisation ;
- Proposer une réponse en proximité aux usagers du domicile, en raisonnant par « bassin de vie » et non territoires administratifs ;
- Solliciter un collectif de partenaires privilégiés, tels que :

Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale
Pays Mellois - Poitou Charente

Projets de Centres de Ressources Territoriaux (CRT) présentés avec le soutien du GCSMS Pays Mellois – Poitou Charente

Le CRT « Sud Deux-Sèvres »

CIA S
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
MELLOIS EN POITOU

Groupe Hospitalier et Médico-Social
DU HAUT VAL DE SEVRE ET DU MELLOIS

GCSMS Pays Mellois – Poitou Charente
EHPAD « Fondation Brothier » - 1, rue de stade - 79190 LIMALONGES
Site internet : gscmspaysmelloissud79.fr

- o Le Dispositif d'Appui à la Coordination : **DAC-PTA**
- o La plate-forme de répit ou d'aide aux aidants : **PFR**
- o L'Hospitalisation à Domicile : **HAD**
- o Les services de soins et d'aide à domicile ; **SAAD et SSIAD**

Nous porterons une attention particulière aux modalités de contractualisation avec ces partenaires.

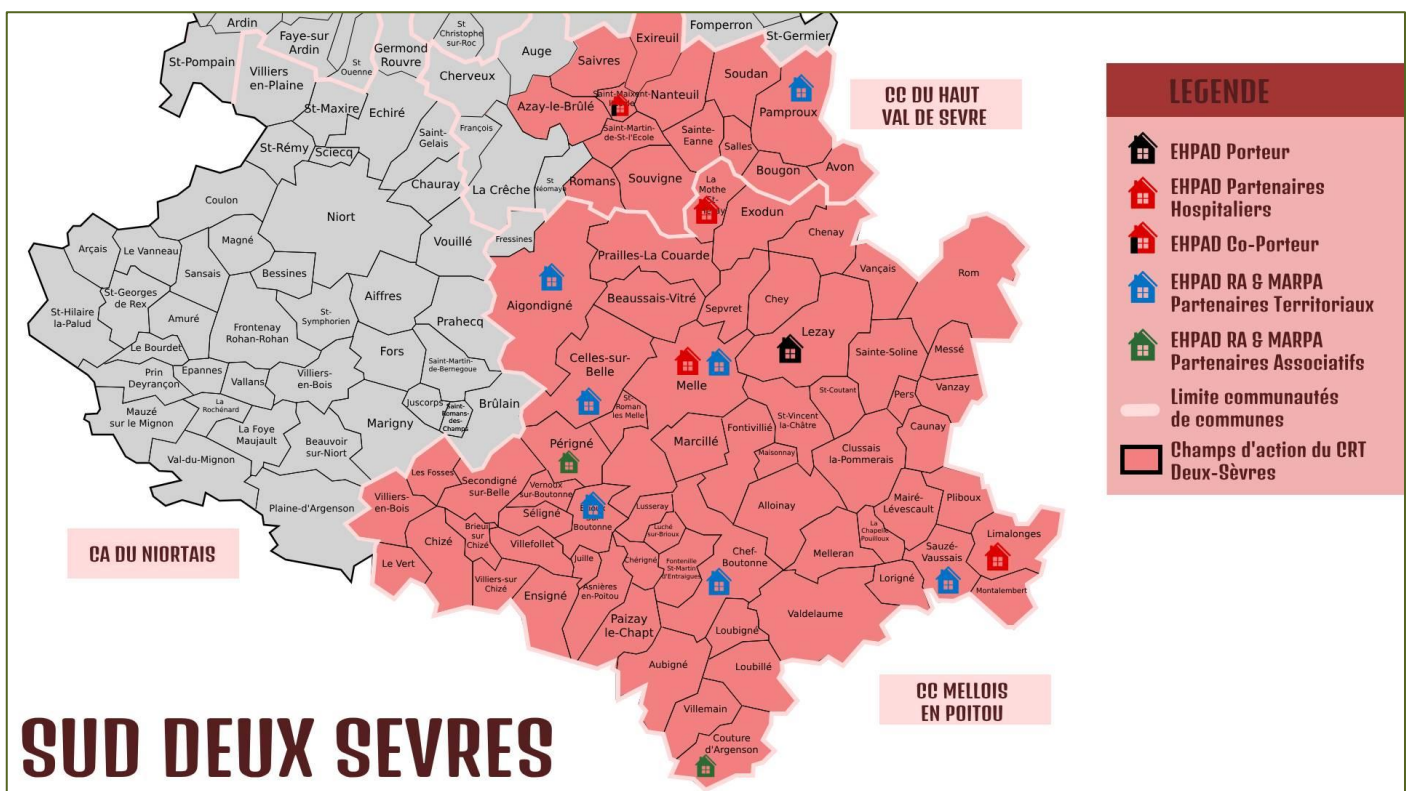
Les projets de CRT du GCSMS proposent un schéma commun d'activités, permettant de mieux accompagner la perte d'autonomie :

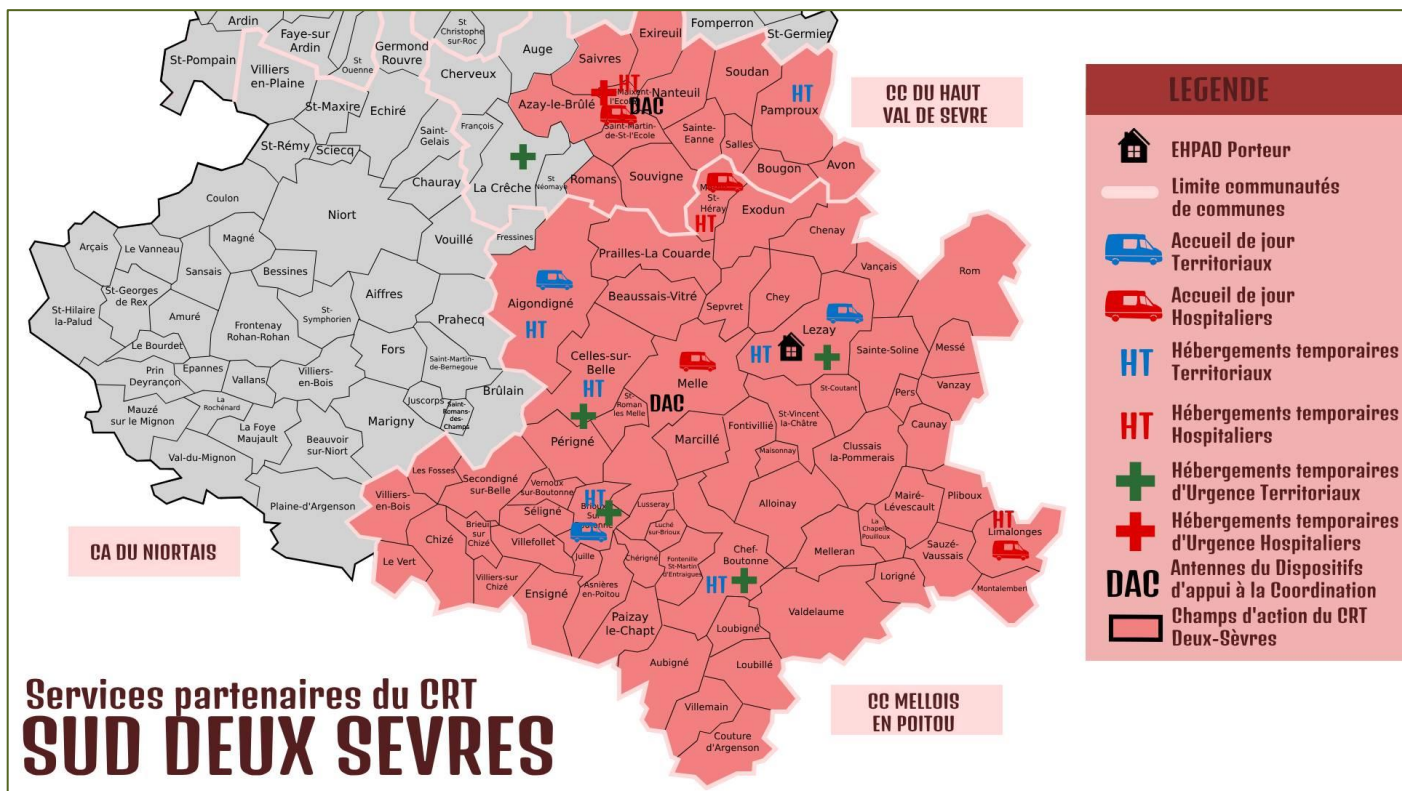
- Un **programme d'Activités Physiques Adaptées**, afin de favoriser la prévention des chutes et améliorer la mobilité
- Un **programme d'animations**, afin de renforcer le lien social, en appui des projets d'actions sociales menés par les territoires (via les CCAS, CIAS ou associations) et des ressources disponibles dans les Résidences et EHPAD du territoire.
- Un **programme d'actions de Prévention Santé**, permettant de déployer en proximité (« Aller Vers ») des consultations de soins spécialistes et des actions de sensibilisation sur des thématiques précises ; telles que : l'hygiène Bucco-dentaire, l'alimentation, l'usage des médicaments
- Une **proposition d'adaptation et de sécurisation du domicile**, grâce à un équipement téléassistance et des outils domotiques adaptés aux besoins de la personne



Dossier porté par Sylvie COUSIN

Les cartes ci-dessous présente la zone d'intervention du CRT sur le Sud Deux Sèvres ainsi que les établissements partenaires :





Les établissements partenaires du projet : un enjeu de maillage et d'équité territoriale

Le projet de CRT « Sud Deux Sèvres » s'appuie sur le partenariat des autres établissements du CIAS et sur ceux du GCSMS Pays Mellois Poitou-Charentes :

Pour les établissements du GCSMS, le CRT « Sud Deux-Sèvres » peut compter sur l'appui des :

- EHPAD « Les 3 cigognes » à Brioux-sur-Boutonne / CCAS de Brioux sur Boutonne,
- EHPAD « Les Babelottes » à Mougou / CCAS SIVOM,
- EHPAD « Les Chanterelles » à Celles-sur-Belle / CCAS de Celles-sur-Belle,
- EHPAD « Fondation Brothier » à Limalonges,
- Résidence Autonomie « Henri Minault » à Sauzé-Vaussais / CCAS Sauzé-Vaussais,
- MARPA à Périgné et à Couture d'Argenson,
- EHAD « La Croix d'Hervault » Pamproux / CIAS Haut Val de Sèvre.

Pour les autres établissements partenaires sur le CIAS :

- EHPAD « La Rosée d'Antan » à Chef-Boutonne / CIAS Mellois en Poitou,
- SPASAD qui comprend SSIAD et SAAD, futur Service Autonomie mixte,
- Résidence Autonomie « La Garenne » à Melle / CIAS Mellois en Poitou.

Pour les établissements du GH HVSM :

- EHPAD « La Chanterie » à St Maixent l'Ecole,
- EHPAD « La Chagnée » à Melle,
- EHPAD « Les Fontaines » à La Mothe St.

Chacun des partenaires a identifié des ressources mobilisables au sein de son établissement et s'est engagé à

Les projets de CRT du GCSMS proposent un schéma commun d'activités, sur un territoire correspondant au bassin de vie et permettant de mieux accompagner la perte d'autonomie.

coopérer avec le CRT « Sud Deux-Sèvres » dans le cadre du déploiement d'activités de prévention ou de formation à mettre en œuvre sur le volet 1.

Les autres partenaires du CRT :

L'EHPAD « Fondation Dussouil » a également l'habitude de travailler avec de nombreux partenaires spécialistes de la filière gériatrique :

- **Dans le domaine du soin :**
 - **DAC-PTA** porté par l'association « Appui et Vous Sud Deux-Sèvres » qui accompagne nos établissements et services dans l'évaluation et le suivi des parcours des usagers et résidents que nous prenons en soin.
 - **Equipe de Soins Alzheimer (ESA)** qui appuie et soutient de son expertise notre unité protégée et l'Accueil de jour,
 - **L'équipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSP)** qui intervient dans nos établissements ou à domicile en collaboration de notre SPASAD,
 - **La Plate-Forme de Répit**, qui accompagne les aidants de notre territoire.
- **Dans le domaine du sport santé et de la prévention Santé**
 - **Maison Sport Santé** information et orientation / Lien avec le dispositif PEPS
 - **SIEL BLEU**, avec son équipe d'éducateurs APA qui interviennent dans nos établissements,
 - **« ReSanté Vous »** dont l'équipe mobile accompagne nos agents dans le cadre de la Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT),
 - **« Sport Santé Seniors »** et le partenaire **« APA d'Age »** qui accompagnent les résidents et usagers du village retraite dans le cadre d'activités adaptés (AAP conférence des financeurs avec le GH HVS),
 - Les associations de malades telles que : **La Ligue contre le Cancer, France Parkinson, France Alzheimer.**
- **Dans le domaine socio-culturel :**
 - L'association **« La Bêta-Pi »** qui propose aux seniors des ateliers numériques et accès aux droits,
 - L'association **« SC2S »** qui nous accompagne dans l'accueil de jeunes volontaires en services civiques,
 - Association dans le cadre de séances médiation animale avec les chevaux – ouverture aux personnes psychiquement dépendants – Projet ouverture aux usagers du domicile,
 - Le **CSC de Melle** et les associations locales telles que **les foyers ruraux**, associations des aînés qui proposent des activités de lien social
 - Les réseaux des visiteurs bénévoles **VMEH**,
 - L'espace de vie sociale de Saint Maixent et son projet d'itinérance sur les communes du Haut Val de Sèvre.

Le projet de CRT « Sud Deux-Sèvres » porté par l'EHPAD « Fondation Dussouil » répond à une triple ambition :

- **Favoriser et mieux accompagner le « Bien-Vieillir »** à Domicile, en renforçant la coordination entre les acteurs,
- **Proposer un maillage territorial** équitable de l'offre de services et le développement du « Aller vers », en appui des établissements et services partenaires,
- **Promouvoir la coopération inter CRT**, afin de respecter la notion de « bassin de vie » pour les seniors et renforcer la mutualisation entre les établissements et services partenaires.

Dans cette optique et afin de favoriser l'attractivité des postes et expertises, le projet de CRT « Sud Deux-Sèvres » propose une maquette de fonctionnement qui organise cette mutualisation :

- Mutualisation CRT / EHPAD porteur,
- Mutualisation CRT « Sud Deux-Sèvres » / CRT « Sud Vienne » / CRT « Le Villard Nord Charente ».

3. Démarche d'évaluation continue de la qualité

L'obligation pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) de réaliser une évaluation a été introduite par la loi du 2 janvier 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale.

L'évaluation du niveau de qualité des prestations délivrées par les ESSMS est réalisée par des organismes, tiers extérieurs indépendants, autorisés à procéder aux évaluations lors d'une visite au sein des ESSMS.

La procédure d'évaluation, indépendante de l'ESSMS et de son (ses) autorité(s) de tarification et de

contrôle, porte sur la qualité des prestations délivrées aux personnes accompagnées. Elle est évaluée à partir des objectifs et des critères d'évaluation, coconstruits au niveau national avec les professionnels et les personnes accompagnées.

Le nouveau dispositif d'évaluation de la HAS s'appuie sur un référentiel national unique, commun à tous les ESSMS et auquel sont ajoutées les spécificités de leurs missions.

1 DISPOSITIF D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉ, PORTÉ PAR UNE AMBITION EN 3 AXES :

- ① **Promouvoir une démarche d'amélioration continue de la qualité portée par les ESSMS**, notamment avec une fréquence rapprochée des évaluations et un suivi annuel des actions engagées dans cette démarche.
- ② **Engager les professionnels des ESSMS** en déployant l'évaluation au cœur de leurs pratiques professionnelles dans une approche centrée sur la personne.
- ③ **Garantir une professionnalisation des organismes** autorisés à réaliser les visites d'évaluation.

3 ENJEUX PRINCIPAUX :

Permettre à la personne accompagnée d'être actrice de son parcours ;

Renforcer la dynamique qualité au sein des établissements et services ;

Promouvoir une démarche porteuse de sens pour les ESSMS et leurs professionnels.

Le référentiel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

Il est fondé sur une approche globale de la personne, portera 4 valeurs fondamentales intimement liées à la qualité des pratiques d'accompagnement :

4 VALEURS FONDAMENTALES



**LE POUVOIR
D'AGIR**
DE LA PERSONNE



**LE RESPECT
DES DROITS
FONDAMENTAUX**



**L'APPROCHE
INCLUSIVE DES
ACCOMPAGNEMENTS**



**LA RÉFLEXION
ÉTHIQUE**
DES PROFESSIONNELS

UN SOCLE COMMUN NATIONAL

CE QUI CHANGE
EN 2022

UN RÉFÉRENTIEL UNIQUE ADAPTÉ À CHAQUE ESSMS

STRUCTURÉ EN 3 CHAPITRES

ET 9 THÉMATIQUES

1



LA PERSONNE
(la personne elle-même, son représentant légal)

2



LES PROFESSIONNELS

3



L'ESSMS
(les représentants de la gouvernance)

1 BIENTRAITANCE ET L'ÉTHIQUE

2 DROITS DE LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE

3 EXPRESSION ET LA PARTICIPATION DE LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE

4 CO-CONSTRUCTION ET LA PERSONNALISATION DU PROJET D'ACCOMPAGNEMENT

5 ACCOMPAGNEMENT À L'AUTONOMIE

6 ACCOMPAGNEMENT À LA SANTÉ

7 CONTINUITÉ ET LA FLUIDITÉ DES PARCOURS

8 POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES

9 DÉMARCHE QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES

Pour répondre aux orientations stratégiques posées et dans une approche centrée sur la personne accompagnée, le référentiel d'évaluation est structuré en :

- 3 chapitres
- 9 thématiques
- 42 objectifs
- 157 critères

Les critères du référentiel sont évalués par le biais de 3 méthodes →

Ce travail de terrain comprend :



Des entretiens avec
les personnes accompagnées,
les professionnels, la gouvernance
et les membres du Conseil de
la Vie Sociale (CVS)



**La consultation
documentaire
et/ou les observations
de terrain**

1 > L'ACCOMPAGNÉ TRACEUR



ANALYSE LA QUALITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA PERSONNE DANS L'ÉTABLISSEMENT OU LE SERVICE.

→ Elle s'appuie sur le croisement des regards de la personne accompagnée et des professionnels qui l'accompagnent au quotidien.

2 > LE TRACEUR CIBLÉ



ÉVALUE, SUR LE TERRAIN, LA MISE EN ŒUVRE RÉELLE D'UN PROCESSUS, SA MAÎTRISE PAR LES PROFESSIONNELS QUI L'UTILISENT ET SA CAPACITÉ À ATTEINDRE LES OBJECTIFS FIXÉS.

→ Lors de la visite l'intervenant de l'organisme rencontre les équipes de professionnels de terrain, avant de s'entretenir avec la gouvernance pour éclairer les éléments recueillis et observés.

3 > L'AUDIT SYSTÈME



EXAMINE UN ENSEMBLE DE PROCESSUS AFIN DE VÉRIFIER QU'ILS SONT MAÎTRISÉS ET PERTINENTS AU REGARD DES OBJECTIFS À ATTEINDRE.

→ Lors de la visite, l'intervenant de l'organisme rencontre la gouvernance de l'ESSMS, avant de s'entretenir avec les professionnels de terrain. Les représentants du Conseil de la Vie Sociale (CVS) pourront être consultés.

Le CVS (*Conseil de la Vie Sociale*) est particulièrement impliqué dans ce nouveau dispositif d'évaluation.

Ainsi, l'établissement devra satisfaire à l'évaluation de la qualité des ESSMS basée sur le nouveau référentiel de la HAS.

Afin de conduire ce processus d'amélioration de la qualité de l'accompagnement proposé aux résidents en collaboration avec le CODIR, Mme Savariau (Directrice) et Mme Luzier (Infirmière coordinatrice) ont suivi la formation "Intervenant(e) de l'Évaluation des ESSMS".

Elles ont ainsi été certifiées « AFNOR ».

4. L'activité de l'établissement en 2024

Population au 31 décembre 2024

- 54 personnes ont été accueillies en hébergement permanent,
- 10 séjours temporaires devenus permanents

Capacité autorisée

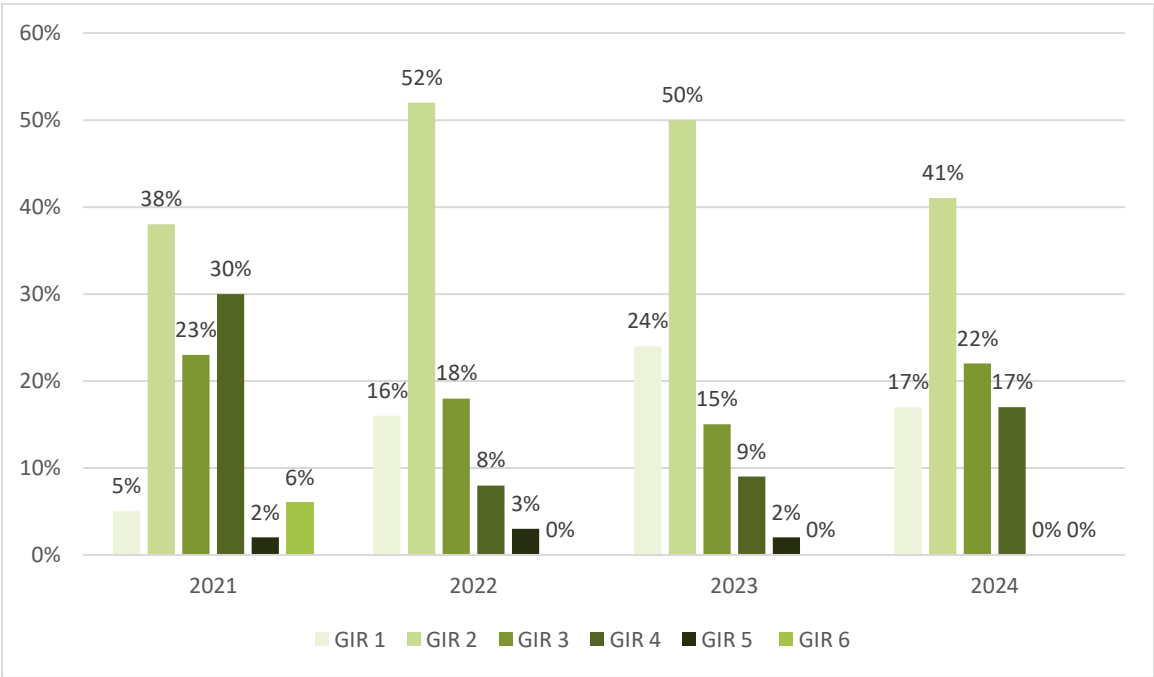
- 52 places en hébergement permanent,
- 8 places en secteur protégé,
- 2 places d'hébergement temporaire
- 9 places d'accueil de jour

Les résidents

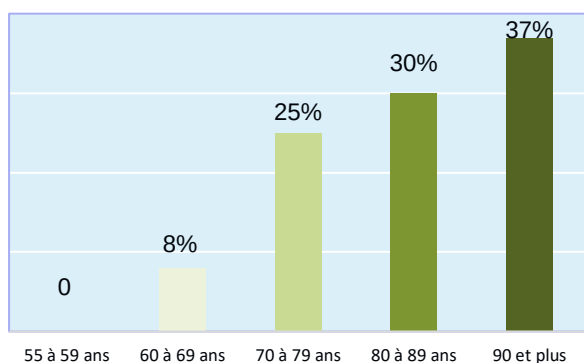
Au 31/12	2020	2021	2022	2023	2024
Présents en accueil permanent	59	60	60	60	62
Admissions hors séjour temporaire	16	23	19	21	19
Bénéficiaires de l'aide-sociale	24	24	24	23	18

Gir Moyen Pondéré 2024
774

Répartition des résidents par GIR



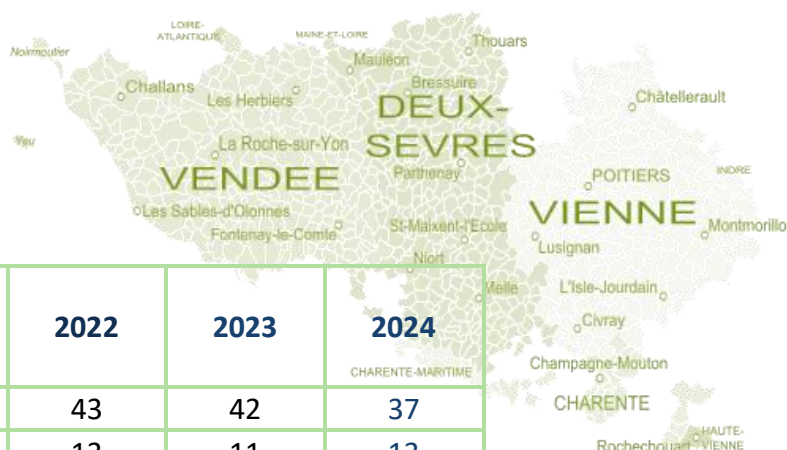
Répartition par âge



Moyenne d'âge et durée moyenne de séjour

Age moyen	2022	2023	2024
● d'entrée	85 ans	80 ans	78 ans
● de sortie	90 ans	86 ans	83 ans
● des présents	82 ans	83 ans	80 ans
Durée moyenne des séjours permanents	4 ans et 1 mois	3 ans et 5 mois	3 ans et 5 mois
Durée moyenne des séjours temporaires	36 jours	32 jours	31 jours

Provenance géographique des résidents



Hébergés permanents et temporaires	2020	2021	2022	2023	2024
Deux-Sèvres	55	57	43	42	37
Vienne	14	15	13	11	13
Charente-Maritime	5	3	0	1	1
Charente	0	1	2	2	9
Gard	1	2	2	1	1
Loire-Atlantique	1	1	1	1	-
Yvelines	-	1	-	-	-
Essonne	1	1	1	1	-
Indre	-	1	1	1	-
Maine-et-Loire	-	-	-	-	1

Activité 2024

Les 17 203 journées réalisées en 2024 se décomposent ainsi :

- 374 en hébergement temporaire,
- 21 939 en hébergement permanent.

	2020	2021	2022	2023	2024
Journées d'hébergement permanent	21 840	21 203	21 827	21 555	21 939
Jours d'hébergement temporaire	517	542	428	345	374
Journées d'accueil de jour	148	180	400	502	926

Les intégrations

	2021	2022	2023	2024
Séjours temporaires devenus permanents	11	3	0	10
Séjours temporaires de personnes de l'accueil de jour	0	0	1	1
Séjour permanent de personnes de l'accueil de jour	1	1	1	1

Mouvements annuels 2024

Type de sortie	2021	2022	2023	2024
Changement d'EHPAD	0	0	4	1
Retour au domicile	1	9	1	0
Décès	22	24	24	14
Total	23	33	29	15



Les sorties

Les sorties	2020	2021	2022	2023	2024
● décès à l'EHPAD	16	19	22	19	12
● décès à l'hôpital	3	3	2	5	2
● jours d'absence	319	141	280	259	123
● jours de vacances	36	30	-	38	39

5. Protocole de suivi des événements indésirables graves

En 2019, un nouveau protocole de traitement des événements indésirables graves a été mis en place sur le logiciel Net soins.

Le suivi de ces événements indésirables est un outil managérial non-négligeable car il permet de mettre en évidence différentes problématiques.

Ces événements sont analysés dans le cadre de la Réunion de coordination qui rassemble l'IDEC, l'Ergothérapeute, la Psychologue et la Direction.

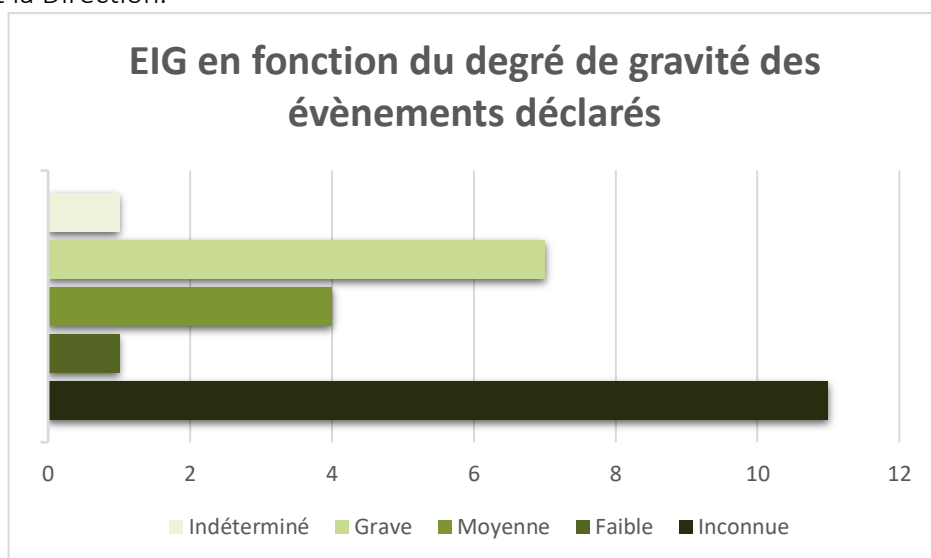
L'analyse de ces événements permet d'identifier la cause de la survenue du risque, le niveau de gravité, et d'apporter les actions correctives et / ou préventives nécessaires.

Des problématiques organisationnelles peuvent aussi être soulevées, amenant ainsi à repenser les organisations.

En 2022 : 30 événements indésirables déclarés

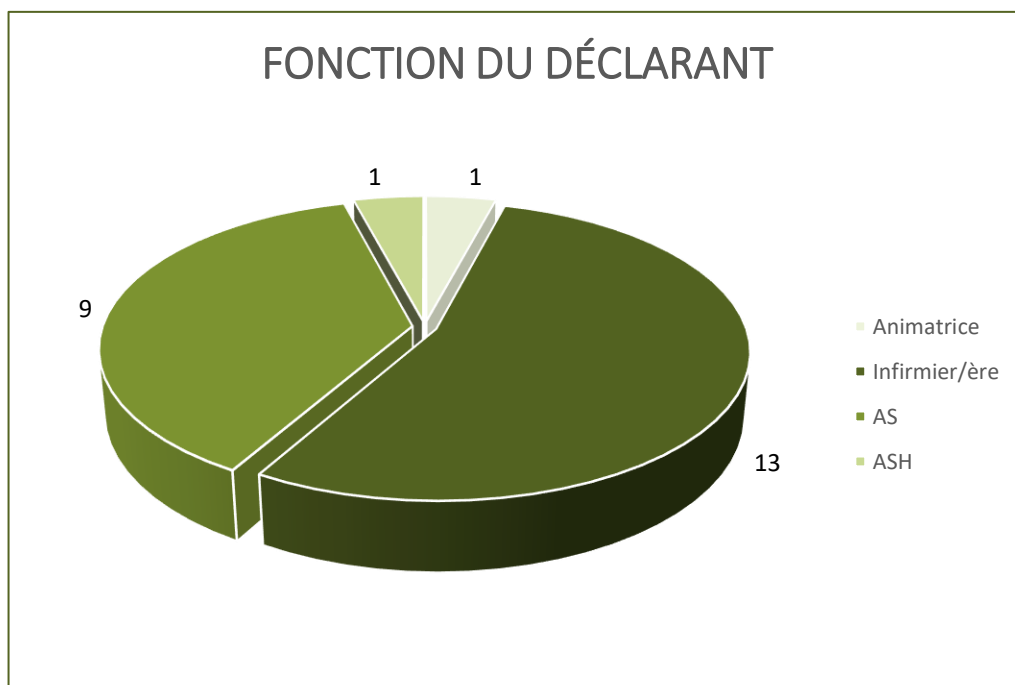
En 2023 : 38 événements Indésirables déclarés

En 2024 : 24 événements Indésirables déclarés



AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ

En 2024, le nombre d'événements indésirables est en forte baisse et les événements des années passés ont permis d'apporter des **actions correctives et préventives** dans les différents domaines comme le service de soin pour cette année.



6. Le Conseil de la Vie Sociale – Instance de participation des résidents et des familles

Le Conseil de Vie Sociale (CVS) est une instance qui vise à associer les résidents et leurs familles à la vie de l'établissement.

Le CVS donne son avis et peut faire des propositions sur les questions concernant :

- Le fonctionnement de l'établissement ou du service notamment sur les droits et libertés des personnes accompagnées
- Sur l'organisation intérieure et la vie quotidienne, les activités, l'animation socio-culturelle et les prestations proposées par l'établissement
- Les projets de travaux et d'équipements
- La nature et le prix des services rendus
- L'affectation des locaux collectifs, l'entretien des locaux, les relogements prévus en cas de travaux ou de fermeture
- L'animation de la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser les relations entre ces participants ainsi que les modifications substantielles touchant aux conditions de prise en charge.

Le CVS de l'EHPAD Fondation Brothier s'est réuni 3 fois en 2024

Instance : CVS 16.04.2024	Instance : CVS 16.10.2024
Thématiques abordées : • Point sur la situation budgétaire 2023 • ERRD 2023 • Nouveaux tarifs 2024 et annexe tarifaire • Bilan d'activité 2023 Fondation Brothier • Présentation projet animation • Présentation du projet Médiation Animal • Point travaux : salon des familles de l'unité protégée • Point sur les appels à projet • Projet de convention AAP ESMS numérique • Projet de convention avec la CARSAT • Campagne vaccination contre le Covid-19 • Présentation résultats enquête satisfaction 2024 • Présentation de la procédure de PVI	Thématiques abordées : • Point sur la procédure CPOM • AAP Qualité de Vie au Travail • AAP ESMS Numérique • AAP Prévention de la dénutrition • AAP Antichute • AAP Prévention de la santé Buccodentaire • Demande de CNR • AMI Centre de ressource territorial • Organisation de la fête de Noël • Retour des résidents concernant les Olympiades organisées par le GCSMS • Création d'une terrasse à l'Unité sécurisée « Le Tilleul » • Don d'un affichage par la Mairie de Limalonges

Instance : CVS 08.11.2024
Thématiques abordées : • Retour sur les différentes sorties de l'année, repas festifs, Olympiades, organisation fête de Noël • Travaux en cours terrasse unité sécurisé, don salon de jardin, fresque salle activité • Appel à Projet ARS 2024 • Point cluster COVID

Madame Marie-France **RAFFOUX** est Présidente du **CVS** et Mairesse du **Vill'AGE Fondation Brothier** (représentante titulaire des résidents)



*Mme RAFFOUX
Présidente du CVS*



Madame Lysiane **GAUVIN** est Vice-Présidente du **CVS** et membre du **Conseil d'Administration de l'établissement** (représentante titulaire des familles)

*Mme GAUVIN
Vice-Présidente du CVS*



7. Le Vill'AGE Fondation Brothier : outil de démocratie en santé

Développement de la participation des résidents

L'EHPAD Fondation Brothier a soumis un projet intitulé « Vill'AGE Fondation Brothier : Agissons Ensemble » ayant pour objectifs de :

- Renforcer la place du résident au cœur de son projet de vie pour qu'il devienne un acteur à part entière
- Promouvoir l'expression de la volonté des résidents sur l'ensemble des prestations proposées au sein de l'établissement
- Améliorer la qualité des échanges et des pratiques entre professionnels et résidents
- Développer l'autonomie des résidents ainsi que leur pouvoir d'agir individuel et collectif grâce à de nouvelles modalités de mobilisation au sein de l'établissement.

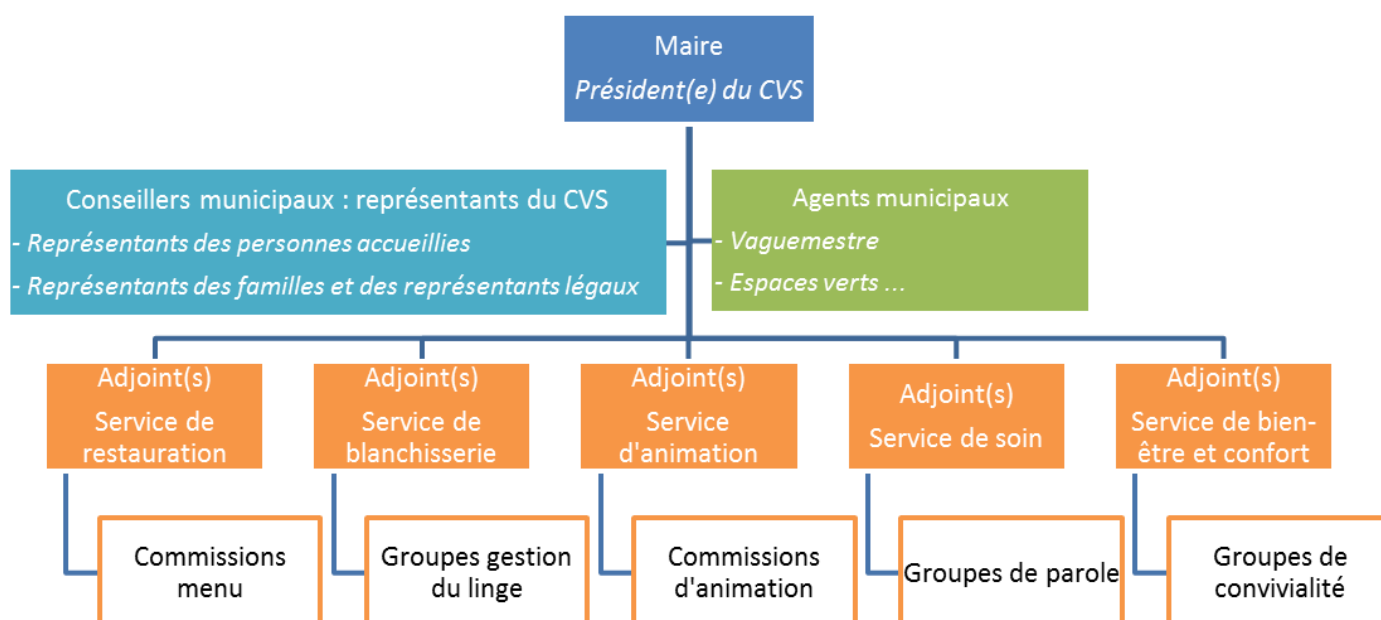
Labellisation : Etablissement promoteur de démocratie en santé

- La loi du 4 mars 2002, a permis de garantir des droits aux usagers du système de santé. Tant dans l'approche individuelle, de façon à ce que la volonté de la personne soit respectée dans l'accès à l'information, le consentement, l'accès au dossier médical que dans l'approche collective, qui envisage, notamment, la participation des usagers dans les instances de décision. C'est cet ensemble de droits collectifs et individuels qui est compris aujourd'hui par tous dans la formule « démocratie sanitaire » ;
- L'EHPAD « Fondation Brothier » s'inscrit dans cette démarche de manière volontariste.

Labellisation : "Établissement promoteur de démocratie en santé"



LE PROJET VILL'AGE, ASSOCIANT L'ORGANISATION DE L'EHPAD A CELLE D'UNE VILLE, S'INSPIRE DU MODELE D'UN CONSEIL MUNICIPAL



Dans le cadre du Vill'AGE Fondation Brothier avec l'Animatrice Mme **VIVIER**, Mme MAUGER propose des groupes d'échanges à thème, nommés « **La vie à l'EHPAD** ».

Cela permet aux résidents d'avoir un **espace d'échanges et d'informations** concernant les différents éléments de leur accompagnement, de la vie dans l'établissement, sur des sujets sociétaux, etc. Cela semble être un moment convivial et

apprécier par tous. Ces groupes permettent aux résidents de maintenir le **lien social**. Ils apprécient être concertés, questionnés, informés, respectés, investis pour tout ce qui concerne leur accompagnement.

Des documents simplifiés et ludiques sont réalisés pour illustrer et pour que les résidents puissent en garder une trace. Dans l'année, différentes thématiques ont été abordés :

Les thématiques abordées :

Les règles de vie collective ou des modalités de fonctionnement du service :

- **Echange autour des règles de vie à l'EHPAD.** Le comportement qu'il est bon d'avoir les uns, envers les autres.
- **Retour des résidents sur les raisons de leur entrée en EHPAD.** Différentes pathologies, solitude à domicile, choix ou non pour eux. Rôle de la famille, culpabilité, changement sociétal/culturel (raisons, domicile qui ne permettent plus de garder ses parents/grands-parents à la maison). Partage de réflexion autour d'une remarque d'une résidente « il ne faudrait pas vieillir », « est-ce que c'est une chance de vieillir ? ». Retour sur l'arrivée de certains ici, comment cela s'est passé, est-ce qu'ils se sont sentis accueillis, etc.

Continuité et fluidité des parcours :

- **Présentation de Scott et du projet de Médiation par l'animal.** Echanges autour de **Scott**, Mme MAUGER a questionné les résidents sur son âge, son poids, sa race, son prénom, son comportement de chiot... **Définitions et explications de la médiation par l'animal.** Objectifs, bénéfices, ateliers possibles. Réflexions ensemble sur les besoins d'un chien et ce que l'on peut faire ou non avec lui.



Scott Chien médiateur

8. Appels à projet - Equipe mobile Qualité de Vie et des Conditions de Travail

Mon EHPAD
s'engage pour
la QVCT de TOUS

Programme co-animé par :  ReSanté-You

Structures participant au programme :  Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

Programme financé par :  arS

Renforcer les liens entre nous pour cultiver l'empathie

Mieux se connaître pour mieux se comprendre

Le contexte de l'EHPAD engendre des contraintes de temps et, par conséquent, nous percevons des impacts sur le plan émotionnel, physique voire éthique. Suis-je fier du travail que je réalise ? Comment pouvons-nous équilibrer les exigences de l'organisation avec le désir du personnel de consacrer plus de temps aux liens humains ?

Cet axe de travail s'appuie sur nos besoins d'interconnaissances, de créer du lien, dans le but de cultiver l'empathie et renforcer une équipe autour d'un projet commun. Il s'agit ici d'un programme qui nous permettra de mieux comprendre les quotidiens des uns et des autres pour favoriser une communication bienveillante entre professionnels, avec sa hiérarchie, avec les résidents et/ou avec les familles.

Déroulement...

IANVIER 2025
**SENSI
BILISA
TION**

FÉV. - AVRIL 2025
**FORMA
TION**

MAI - SEPTEMBRE 2025
**SUIVI &
ACCOMPA
GNEMENT**

PARTAGE DE PRATIQUE • INTER-CONNAISSANCE



Fort des nombreuses actions portées depuis 2017 pour la promotion de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) et des innovations sur son territoire, l'ARS Nouvelle-Aquitaine a souhaité déployer, dès 2021, la création d'équipes mobiles QVCT, permettant ainsi de professionnaliser l'expertise au sein même des structures.

Suite à la publication de cet Appel à Projet, le GCSMS Pays Mellois – Poitou Charente a répondu présent et déposé un projet qui a été retenu par l'ARS.

**TESTEZ VOS CONNAISSANCES SUR LA QVCT,
SCANNEZ LE QR CODE !**



La Qualité de Vie au Travail (QVT)

Dans le cadre du projet de création d'une **Equipe Mobile Qualité de vie et des conditions de travail**, en cours depuis 2022 et piloté par la Fondation Brothier, une formation est proposée aux établissements en 2024. Il s'agit de la **formation Montessori**.

Le but est de **Cultiver le sens au travail par la méthode Montessori et de nourrir son besoin de réaliser un travail de qualité**. Le contexte social et sociétal de l'EHPAD engendre des contraintes de temps, émotionnelles fortes voire physiques. Il semble important d'imaginer des manières de travailler avec les résidents, plus réconfortantes, plus alignées avec ses valeurs de professionnels compétents.

Ce projet sera orienté spécifiquement sur le contenu du travail et plus particulièrement autour de l'approche inspirée de la **philosophie de Maria Montessori**.

A partir du mois de janvier aura lieu une sensibilisation, en février et mars, une formation pour des référents puis de mai à septembre un suivi et un accompagnement de la formation.

Mon EHPAD s'engage pour la QVCT* de TOUS

Une organisation qui **évolue** pour le bien-être collectif

Une équipe externe qui **renforce** les compétences existantes

Un accompagnement qui **soutient** le sens au travail des équipes

Une équipe de 11 structures se lance dans l'aventure...

Notre EHPAD bénéficie d'un financement de l'ARS Nouvelle-Aquitaine pour amorcer ce travail de 3 ans autour de la "Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)".

Ce projet, porté par le GCSMS du Pays Mellois Sud Deux-Sèvres, en partenariat avec les prestataires ReSanté-YouS et SVP travail & organisation, rassemble 11 structures : la Fondation Héloïse Dupont (Beauvoir sur Niort), le SPASAD du Mellois (Lezay), l'EHPAD Emilien Bouin (Chauray), l'EHPAD Les Quatre Saisons (Chef Boutonne), l'EHPAD La Croix d'Hervault (Pamproux), la Fondation Dussouil (Lezay), l'EHPAD Les Rives de Sèvre (La Crèche), la Fondation Brothier (Limalonges), l'EHPAD Le Petit Logis (Prahecq), l'EHPAD Les Chanterelles (Celles sur Belle) et l'EHPAD Les Babelottes (Mougon).

Les établissements adhérents au projet :



9. Appels à projet – Dénutrition – ESMS Numérique

L'établissement a obtenu le financement de projets dans le cadre d'appels à projet « Prévention de la perte d'autonomie en EHPAD ». Ces projets ont été déployés et poursuivis en 2024.

Instance : CVS

AAP ARS : Prévention à la dénutrition

L'EHPAD a remporté un appel à projet porté par l'ARS sur la prévention de la dénutrition. Les Capucines ont donc bénéficié d'une prolongation de financement sur 18 mois d'une diététicienne (1 journée par mois). De plus, quelques instruments ont été achetés :

- Un robot mixant-chauffant pour le service restauration (textures modifiées).
- Des assiettes à compartiments pour améliorer la présentation des textures modifiées.
- Un dynamomètre de force : évaluation de dénutrition.
- 1 chaise de pesée.
- 2 cuillères doseuses pour les cuisines.



Instance : CVS

ESMS numérique

Le projet concerne **22 établissements** (Deux-Sèvres, Vienne et Charente) qui ont le même logiciel de soins : Net soins. L'EHPAD Le Villard de Champagne Mouton (16) est le porteur du projet.

Les objectifs du projet sont **le financement de mises à jour de Net Soins, le logiciel dossier informatisé de l'utilisateur, ainsi que l'achat de matériel informatique** pour 20 000 € (pour l'établissement) et d'un ingénieur réseau partagé entre **les 22 établissements** (coût : 100 000€).

Un ingénieur interviendra sur le réseau informatique Net soins de tous les établissements.

Suite à la signature de la convention lors du dernier CSE, l'établissement a été livré des matériaux.

Les tablettes seront mises en service prochainement.



10. L'EHPAD obtient la Mention Établissement engagé contre les virus de l'hiver 2023 - 2025



L'EHPAD Obtient La Mention Établissement Engagé Contre Les Virus De L'hiver 2023-2025



L'EHPAD obtient la mention établissement engagé contre les virus de l'hiver 2023-2025

Nous sommes heureux de vous annoncer que l'EHPAD Fondation Brothier a obtenu de l'ARS la mention d'établissement engagé contre les virus de l'hiver pour les deux années à venir.

[Lire la suite...](#)

[Modifier votre abonnement à la newsletter](#) | [Lire en ligne](#)

EHPAD Fondation Brothier
1 rue du Stade, 79 190 Limalonges

Nous sommes heureux de vous annoncer que l'EHPAD *Fondation Brothier* a obtenu de l'ARS la mention d'établissement engagé contre les virus de l'hiver pour les deux années à venir.

L'objectif premier de cette mention est de protéger les personnes âgées des effets de la grippe et du Covid

Comment s'y prendre ?

En plus de l'application des mesures barrières et des actions d'incitation à la vaccination des résidents et soignants, c'est grâce à une communication directe avec les personnes âgées, leurs familles et lors des Conseils de la Vie Sociale ou encore par l'intermédiaire de campagnes de communication que nous avons pu protéger et veiller sur vos proches.

Mais nous pouvons faire encore plus, c'est pour cela que nous souhaitons nous engager dans une mobilisation en faveur de la protection des résidents contre les virus hivernaux en incitant à la vaccination contre la Covid-19 et la grippe, et en appliquant les gestes barrières avec les démarches suivantes :

- Réalisation de Quiz avec les salariés à chaque campagne d'automne
- Informer l'ensemble des salariés grâce à des campagnes d'affichage, distribution de flyers, etc.
- Sensibiliser pro-activement l'ensemble des salariés sur l'intérêt de se faire vacciner
- Informer le Conseil de la Vie Sociale, résidents et familles par courrier et/ou distribution de flyers, jeux et/ou d'organisation d'ateliers, de l'intérêt de la vaccination des résidents
- Recueillir et suivre la Couverture Vaccinale de la grippe et de la Covid des résidents et des salariés et augmenter la Couverture Vaccinale moyenne
- Proposer la vaccination aux résidents, aux familles et aux salariés en organisant des séances de vaccination au sein de la structure

- Recueillir anonymement les motifs de refus de vaccination grippe et Covid des résidents et des salariés sur une attestation
- Vérifier annuellement les statuts vaccinaux des résidents éligibles contre le pneumocoque
- Afficher l'appartenance de l'ESMS à la mention à l'entrée de la structure
- Disposer de stocks TROD (test rapide d'orientation diagnostique) grippe et Covid
- Suivre annuellement le volume de consommation des Produits Hydro-Alcooliques (PHA) en fonction du nombre de journées d'hébergement
- Disposer de masques et de gel hydroalcoolique à l'entrée de la structure pour les personnes symptomatiques



Ensemble, faisons progresser les couvertures vaccinales !

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

avec la contribution de
OMEDIT
Nouvelle-Aquitaine • Guadeloupe • Guyane
Mission Vaccination N.A.

11. Accompagnement des résidents

11.1. Mise à jour des Projets de Vie Individualisés (PVI)

L'EHPAD Fondation Brothier a mis en œuvre la démarche de création des PVI conformément à la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Il vient prioritairement renforcer le droit de participation de la personne accueillie (et/ou de son représentant légal) à l'élaboration de son projet d'accompagnement. En 2023, les PVI des résidents présents ont été mis à jour et créés pour les nouveaux entrants.

Les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM définissent la notion de PVI

- La participation du résident est un droit et pas une obligation
- Un dialogue régulier adapté au rythme de la personne
- Tous les professionnels sont concernés



Article L311-3 CASF : Droit de participation directe de l'utilisateur ou de son représentant légal à la conception et à la mise en œuvre du projet d'accueil et d'accompagnement qui le concerne.

Livret des objectifs

- Respecter les choix de vie, les souhaits et attentes du résident
- Autonomie dans les actes de la vie quotidienne et sécurité du résident
- Proposer une alimentation favorable à la santé
- Assurer le suivi médical et paramédical du résident
- Proposer des animations diversifiées au résident

En 2023 : **33** PVI ont été rédigés

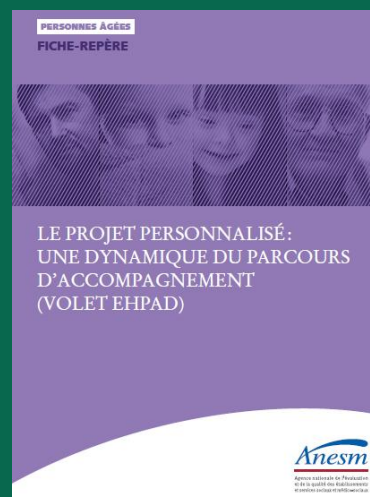
En 2024 : **60**
PVI ont été rédigés

Procédure de création des PVI

- Les référents des résidents ont été désignés (affichage, Net Soins)
- Édition de la fiche de synthèse administrative, et de la synthèse du recueil du résident, identification des éléments manquants dans le recueil du PVI
- Rencontre entre la référente PVI, le référent AS/AMP et le résident : **recueil de ses attentes**
- Proposition des objectifs du PVI en lien avec la psychologue
- Validation par l'équipe de coordination
- Signature par le résident ou son représentant.

Comment faire participer le résident ?

- Être attentif aux premiers contacts
- Alternier des temps d'échange et de réflexion pour le résident
- Utiliser l'expertise du résident (*il se connaît mieux que nous ne le connaissons !*)
- Recueillir les seules informations nécessaires
- Utiliser l'expertise de l'entourage



En collaboration avec l'infirmière coordinatrice Mme **LUZIER**, cette année plusieurs périodes de **réalisation des Projets de Vie en équipe pluridisciplinaire** (AS et IDE référentes du résident, psychologue et animatrice) ont été menés. L'aide-soignante référente remplit le recueil de données avec le résident ou sa famille en amont de la réunion. Elle expose les différents éléments de l'histoire de vie de la personne et de son accompagnement à ce jour. Avec ces informations, les différents objectifs sont déterminés en équipe pour l'année.

Cette année, la psychologue a poursuivi la formation de **2 aides-soignantes à la référence des PVI** (une dédiée à l'UVP et une au secteur ouvert). L'objectif est qu'elles puissent participer activement et en autonomie à l'élaboration, à la mise à jour et à la validation des projets de vie. Cela permet d'être plus facilement à jour sur leur réalisation ou de pouvoir les réévaluer si besoin en cours d'année.

La psychologue coordonne les réunions d'équipe pluridisciplinaire où sont réalisés les PVI.

Elle s'occupe de leur entrée sur le logiciel de soin et des différentes étapes de validation (signature du résident ou de son représentant familial/légal, de l'infirmière référente et de l'infirmière coordinatrice). Elle assure pour finir leur signature sur le logiciel de soin.

En cette fin d'année 2024, il reste **2 PVI sur 62** à réaliser ou à mettre à jour. Une session de réalisation des PVI est prévu au premier trimestre 2025.

Tous les ans, l'intégralité de cette procédure doit être recommencé, pour chaque résident et en intégrant les nouveaux.



Portrait d'une Résidente et de Scott, chien médiateur

11.2. L'Ergothérapeute – Barbara MEUNIER

Mme Barbara MEUNIER Ergothérapeute intervient depuis mai 2019 sur l'EHPAD « Les Capucines » et l'EHPAD « Fondation Brothier » de Limalonges. Mme Meunier travaille à 60% aux Capucines et à 10 % à l'EHPAD Fondation Brothier.

Journée et horaires d'intervention : le lundi des semaines paires
(9h30 – 12h30 / 13h00 – 17h00) soit 3 h 30 min par semaine = 10 % d'un ETP



Mme Barbara MEUNIER
Ergothérapeute

LE METIER D'ERGOTHERAPEUTE

L'objectif de l'ergothérapie en gériatrie est le maintien des activités de la vie quotidienne et la prévention des complications liées aux pathologies du grand âge.

Auprès des professionnels, l'ergothérapeute participe à l'amélioration des conditions de travail, de manière à réduire les risques d'accident du travail ou de maladie professionnelle (TMS et RPS).

La principale mission de l'ergothérapeute en 2024

Activité exercée auprès :

- ✓ Des résidents et de leurs proches
- ✓ Des professionnels
- ✓ Travail institutionnel

Un autre aspect de l'ergothérapie en EHPAD est de permettre au salarié de participer à l'amélioration de ses conditions de travail, de manière à réduire les risques d'accident du travail ou de maladie professionnelle (TMS et RPS).

Intervention auprès des résidents et de leurs proches

L'ergothérapeute préconise, règle et adapte les fauteuils roulants de manière individualisée et conseille les équipes sur les outils à utiliser concernant la prévention et le traitement des escarres (en position assise et allongée).

Conseils relatifs aux aides techniques & Aménagement de l'espace :

L'ergothérapeute accompagne les personnes tout au long de leur institutionnalisation. Il s'agit pour elle de mettre en œuvre des actions de prévention, de confort et de sécurité concernant l'espace dans lequel évolue la personne (chambre personnelle mais également lieux de vie communs).

Elle tient compte de leurs capacités, leurs fragilités, leurs choix et leurs opinions.

Après observation des besoins, l'ergothérapeute préconise et entraîne à l'utilisation d'aides techniques pour la mobilité, l'équilibre, les repas, la toilette, l'habillage, les loisirs, la cognition, etc.



Contacts avec les familles et les proches des Résidents

Le travail de l'ergothérapeute auprès des familles concerne deux axes : l'écoute des besoins et/ou des ressentis et l'information.

Les échanges avec les familles et les proches de résidents concernent :

- Les difficultés d'adaptation à l'environnement, bien souvent à cause de troubles de la mobilité du résident
- La nécessité de l'évocation de l'accompagnement du proche âgé

Ces contacts font l'objet d'une rencontre à l'établissement ou d'un entretien téléphonique.

Accompagnement des professionnels et travail en collégialité

Informations et échanges pluridisciplinaires

L'ergothérapeute participe aux transmissions orales mais est régulièrement sollicitée par ses collègues via la messagerie Net'Soins ou directement à son arrivée lors de ses journées de présence.

Elle prend également connaissance des transmissions écrites à sa prise de poste.

Elle travaille avec l'ensemble des professionnels concernant l'accompagnement des résidents et fait toujours un retour oral (au résident s'il est en capacité de comprendre mais surtout aux professionnels).

L'ergothérapeute échange également avec les intervenants externes (si nécessaire) : médecins traitants, kiné, mandataires judiciaires, ...

Groupe PRAP-2S

Suite à la création d'un groupe de travail en 2023 ayant pour **objectif de renforcer la qualité de la formation des équipes concernant l'utilisation des dispositifs de soin**, en 2024 deux réunions ont été organisées les 18 mars et 25 novembre, conduites par l'ergothérapeute.

Nous avons abordé les thématiques suivantes :

- Continuer la mise à jour des grilles de suivi du matériel
- Réflexion en équipe autour de tableaux **d'AST (Analyse d'une Situation de Travail)**
- **Echanges et mises en situation** d'utilisation de différents types de matériel médical se trouvant sur l'établissement

En parallèle des réunions de groupe, les référents PRAP-2S doivent remplir et faire passer à l'ergothérapeute :

- 1 grille mensuelle pour la mise en place des systèmes de contention
- 1 grille trimestrielle pour la vérification du bon état des matelas et coussins (ainsi que de leurs housses)

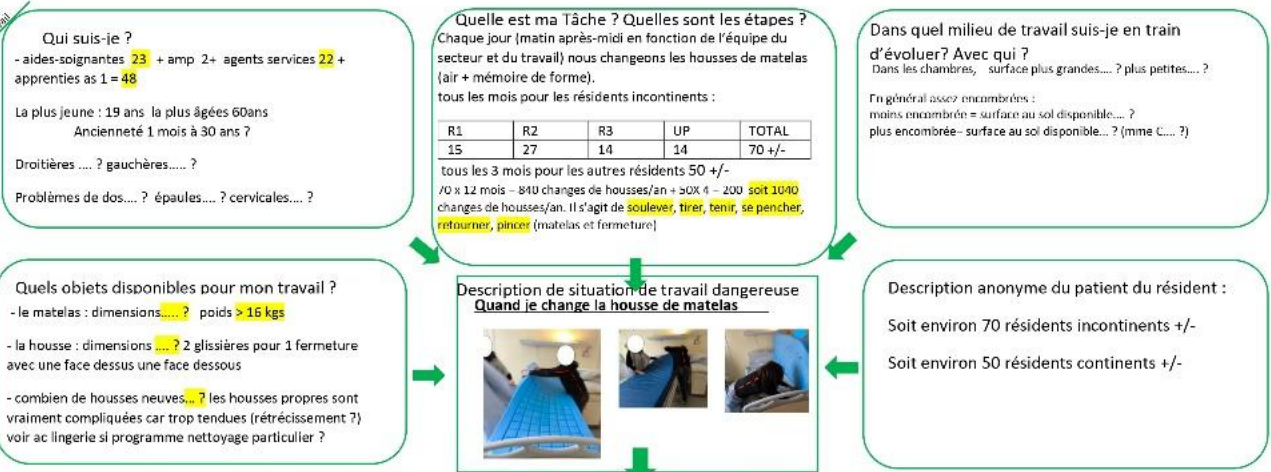
En 2024, l'ergothérapeute a également **suivi une formation de formateur PRAP-2S IBC et ALM** via l'organisme France SST à Chasseneuil du Poitou (86) sur une durée de 14 jour non consécutive.

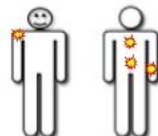
Ainsi, une fois le dossier de demande d'habilitation envoyé puis validé par l'INRS, l'ergothérapeute pourra proposer des formations PRAP-2S en interne.

Pour l'instant, c'est toujours M. Eric MERCIER, formateur externe qui intervient pour **animer les formations « Acteurs PRAP-2S »**.



M. Éric Mercier Formateur



Comment je fais ? qu'est-ce-que je sollicite ? (description factuelle)	A quel(s) risque(s) suis-je exposé 1 faible 2 modéré 3 élevé Charge physique	Quelles sont les causes à l'origine des risques identifiés ? (qualifiables quantifiables mesurables)	J'exprime le besoin et je propose des pistes d'améliorations (celles à intégrer dans ma pratique professionnelle et celles à transmettre)				
Au R1 nous sommes seuls après avoir retiré draps et couverture 1 : je souleve légèrement le matelas 2 : je suis penchée	 Autres risques identifiés (X) - se coincer 1 doigt dans la fermeture -	1 : pour faire coulisser la glissière de la fermeture Éclair 2 : car la glissière est en dessous (coté sommier) 3 : pour enlever le dessus de la housse 4 + 5 : pour enlever complètement la housse	Mon (mes) besoin(s) : Je voudrais retirer changer la housse sans effort facilement en gardant le dos droit Ma (mes) piste(s) d'amélioration(s) : - Faire le change à 2 collègues, - Trouver des housses plus simples à installer après lavage, - Vérifier s'il y a un protocole de lavage permettant une réutilisation plus souple, - A 2 retourner le matelas pour avoir la fermeture éclair sur le dessus - Envisager 2 changes/an pour les résidents continents (sf si souillés) - Envisager 1 housse/jr/ secteur à 2 soignants = 3housses X 365 = 1095 possibilités de changement de housse par an				
3 : je tire sur les coins de la face recto 4 : bras droit je souleve le matelas 5 : bras gauche je tire sur la housse		3 : pour enlever le dessus de la housse 4 + 5 : pour enlever complètement la housse					
6 : je me penche je tends les bras 7 : je souleve le matelas sur un coté		6 : pour positionner le dessus de la housse 7 + 8 : pour glisser le verso en dessous (coté sommier)					
8 : je tiens le matelas sur le flanc bras levé 9 : je suis penchée 10 : je lève en partie le matelas	<table><tr><td>Charge mentale</td><td>X</td><td>Charge émotionnelle</td><td></td></tr></table>	Charge mentale	X	Charge émotionnelle		9 + 10 : pour faire coulisser la fermeture éclair tout le long du matelas Le matelas est lourd il retombe	
Charge mentale	X	Charge émotionnelle					

Travail en équipe

L'année 2024 a permis plusieurs collaborations « interservices » :

- Vérification de l'état des fauteuils de repos (chambres et espaces communs) avec **Éric L.** (agent technique)
- Vérification de l'état des rideaux de chambre avec **Sylvette L.** (entretien des locaux)
- Tri puis rangement de la réserve de matériel (stockage extérieur à côté de l'atelier) en binôme avec **Éric L.** (agent technique)
- Réparation de matériel divers (chariot de linge sale, fauteuils roulants, etc ...) avec **Éric L.** (agent technique)

Le second sticker « trompe l'œil » bibliothèque n'ayant pas été installé cette année sur la seconde porte de l'unité sécurisé le Tilleul, il le sera donc en 2025.

Travail institutionnel

Achats et relations commerciales

L'ergothérapeute continue de maintenir le lien avec différents fournisseurs de matériel afin d'obtenir des devis compétitifs, ils sont les suivants :

- | | |
|----------------------------------|----------------------|
| - HandiPharm | - Hill Rom |
| - Volker | - Pharmacie Chabbert |
| - DMédica | - UGAP |
| - Harmonie Médical Service (HMS) | - Tous Ergo |
| - Envie Autonomie | |

Suite à la décision de la société **Baxter/Hill Rom** de ne confier la vérification périodique de ses appareils de levage (lève-personnes et verticalisateurs) qu'à ses propres techniciens, le prestataire **HMS** (Ruffec) a averti l'établissement en début d'année 2024 qu'il ne pourrait plus poursuivre son contrat concernant la vérification annuelle des systèmes de transfert.

Nos équipements de transfert étant tous de la marque **Hill Rom**, nous avons donc fait appel cette année à la **société Baxter**.

Tout comme les années précédentes, suite au tri annuel du matériel non utilisé de la réserve, l'établissement a fait don des équipements inutilisés à l'association *Envie Autonomie* (79400 Azay-le-Brûlé). Cette dernière reconditionne le matériel médical et le réemploi après une révision et des réparations (si nécessaire).

En contrepartie, l'association *Envie Autonomie* offre les frais de livraison à l'établissement pour une commande de matériel ultérieure.

Demandes de financements



Résidents lors d'une activité Cinéma

Cette année, l'ergothérapeute a rédigé 7 dossiers auprès de plusieurs organismes :

Appel à candidature de l'ARS « actions de prévention en EHPAD » (avril 2024)

Nous avons répondu à cet AAC sur le thème de la **prévention de la dénutrition** en incluant :

- L'intervention d'une diététicienne 1x/mois pendant 2 ans
 - L'intervention de l'association « l'atelier du placard » de la filière Chanvre Nouvelle Aquitaine pour la mise en place d'ateliers culinaires 2x/mois
- 1 robot mixeur
 - 2 cuillères doseuses pour le service des cuisines
 - 3 cuillères anti renversement pour l'autonomie des résidents lors des repas
 - 16 moules en silicone pour la présentation des repas en texture mixée
 - 12 assiettes à 2 compartiments pour la présentation des repas en texture mixée
 - 4 lots de 4 couverts ergonomiques pour l'autonomie des résidents lors des repas

La demande a été déposée pour un total de 27 194.40 € TTC.

La subvention accordée est de 15 000 € avec lesquels Mme SAVARIAU a validé :

- L'intervention d'une diététicienne 1x/mois pendant 18 mois
- 1 robot mixeur
- 2 cuillères doseuses pour le service des cuisines
- 12 assiettes à 2 compartiments pour la présentation des repas en texture mixée



Résident lors d'une sortie au McDonald's



Appel à candidature de l'ARS « Programme antichute en EHPAD basés sur l'activité physique adapté » (mai 2024)

AAC avec « protocole » imposé par l'ARS :

Intervention d'un professeur d'APA sur 2 ans pour les résidents GIR 3-4 :

- Première année : 2 séances d'APA par semaine en groupe de 12 résidents maximum = exercices de renforcement musculaire, d'équilibre et activités physiques, sportives ou artistiques

- Seconde année : 1 séance par mois pour chaque résident en entretien individuel = éducation/sensibilisation à la santé par l'activité physique

Des évaluations sont à réaliser tous les 6 mois avec un reporting des données à l'ARS.

Le dossier déposé regroupe 3 EHPAD (Limalonges, Aigondigné et Lezay) pour un montant de 106 920.00 € dont 35 640.00 € pour la Fondation Brothier.

L'ARS a retenu notre dossier et l'établissement a reçu l'entièreté de la somme demandée. Le programme va

démarrer sur le 1^{er} trimestre 2025.

Demande de subvention au Fond National de Prévention (FNP) de la CNRACL

Nous avons sollicité le FNP de la CNRACL pour le remboursement de matériel de prévention des risques professionnels acheté au bénéfice des agents en 2023 et 2024 en lien avec le DUERP de l'établissement.

Les achats suivants figuraient dans notre demande de remboursement :

- 1 lève-personne
- des masques et blouses pour lutter contre la Covid
- 1 aspirateur à cendres pour la chaufferie
- des lancettes sécurisées pour les mesures de glycémie
- les collecteurs d'aiguilles et cartons DASRI

Le total de ces achats déjà réalisés par l'EHPAD en 2023/2024 est de 4 929.00 € TTC.

Le montant maximal de l'aide accordée par le FNP étant de 3 000.00 €, cette somme a été versée à l'EHPAD cet été.

Mise en œuvre du contrat de prévention signé avec la CARSAT

Ce contrat a été conclu pour une durée de 3 ans et concerne un investissement total de 57 936.60 € TTC dont 27 327.02 € financés par la CARSAT (soit 50% du montant total HT). Ces dépenses seront échelonnées comme suit :

Année 2024 :

- Achat de 18 **hamacs pour lève-personne** = 1 242.38 €
- Achat de 3 **barres de redressement latéral** « Canoli » = 267.55 €
- Achat de 6 **draps de glisse** = 572.04 €

Un premier versement intermédiaire de 8 198.00 € (30% du montant total HT) sera effectué par la CARSAT le 25/03/2025.

Achats prévus pour 2025 :

- 9 **rails plafonniers** + 8 **moteurs** = 17 518,15 €
- 1 **guéridon de soins** infirmiers = 1 273.25 €

Achats prévus pour 2026 :

- 6 **rails plafonniers** + 6 **moteurs** + 1 **système de pesée** = 13 457,45 €
- 3 **barres de redressement latéral** « Canoli » = 332.61 €
- 6 **draps de glisse** = 572.04 €
- **Formation** « Animateur prévention » = 2 170.00 €

Achats prévus pour 2027 :

- 15 rails plafonniers = 15 884.61 €
- **Siège de relevage** « Raizer » et son chariot de transport = 4 620.57 €

Demande de crédits non reconductibles (CNR) (septembre 2024)

La demande devait être inférieure à 5 000 € et permettre d'améliorer la prise en charge des troubles cognitifs. Le dossier renvoyé comportait l'achat d'une borne Mélo pour le secteur du Tilleul pour un montant de 4 632 € TTC qui a été validé par l'ARS.

Appel à Manifestation d'intérêt (AMI)- ARS (septembre 2024)

Thématique : QVCT/TMS « Prévention de l'usure professionnelle, de la santé mentale et réduction de la sinistralité en EHPAD ». La demande ne devait pas dépasser 2 actions pour 20 000 € :

Le dossier renvoyé comportait l'achat 2 chaises de douche électriques + 38 bridges à roulettes pour la salle de restauration commune et l'UP Le Tilleul pour un montant total de 19 941.57 € TTC.

Cependant, la Fondation Brothier ne faisait pas partie des EHPAD classés prioritaires dans les critères de sélection de cet AMI.

Nous avons malgré tout obtenu au mois de décembre un accord d'aide financière pour un budget de 8 217 € correspondant à l'achat des 2 chaises de douche électriques.

Demandes d'aide financière au FIPHFP – Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (décembre 2024)

Deux dossiers ont été déposés concernant une aide à l'adaptation du poste de travail d'une personne en situation de handicap :

- 5 rails plafonniers + 5 moteurs = 10 174.93 € TTC
- 32 bridges à roulettes = 9 872.39 € TTC

A ce jour, chacun de ces deux dossiers est en attente de réponse.



Résidents de l'EHPAD lors d'une animation

11.3. Les fonctions de la psychologue – Mme Lucie MAUGER

Psychologue au sein de l'établissement « Fondation Brothier » depuis février 2020, à hauteur de 20%. Je suis par ailleurs psychologue sur l'EHPAD « Les Capucines », à hauteur de 60%. Ses missions sur ces deux établissements portent sur l'accompagnement des résidents, des familles et des équipes ainsi que sur la création et la mise en place de différents projets institutionnels.



Mme MAUGER
Psychologue

L'accompagnement des résidents

Sur cette année 2024, la psychologue a rencontré 40 résidents différents sur 84 entretiens/observations. Il y a, par ailleurs, tous les résidents qu'elle rencontre de façon informelle et pour lesquels des comptes-rendus ne sont pas nécessairement réalisés.

Elle propose aux personnes âgées différents types d'entretiens en fonction des besoins qu'elle repère chez les résidents. Il peut s'agir d'un **accompagnement psychologique** (s'il y a un problème précis à traiter ou lors d'un accompagnement de fin de vie par exemple), d'un **suivi psychologique** (évaluation générale régulière de l'humeur, des troubles cognitifs et du comportement) ou d'un **maintien du lien social** (notamment pour les personnes ayant d'importants troubles cognitifs mais pas seulement). Elle propose aussi aux résidents des **entretiens d'évaluations**, en fonction de ses observations. Mme MAUGER utilise en général le **MMSE** (troubles cognitif), la **GDS** (troubles de l'humeur) et le **NPI-ES** (troubles du comportement). Mme MAUGER intervient par ailleurs auprès des résidents avec un chien médiateur en fonction des besoins dans une démarche thérapeutique.



Interventions en médiation par l'animal

Mme MAUGER s'est formée en tant que **Chargée de Projet en médiation par l'animal** avec l'organisme **AGATEA** de mai à septembre 2023. Elle y a appris ce qu'est la médiation par l'animal, comment on peut créer et mettre en place des séances, les objectifs et les bénéfices chez les personnes âgées ainsi que beaucoup de choses sur les comportements éthologiques des animaux mais aussi sur ce qui compose leur bien-être. Mme MAUGER a réalisé différents stages, auprès de plusieurs publics âgés et a obtenu

l'**ACACED** (*Attestation de Connaissance pour les Animaux de Compagnie Domestiques*).

Elle a donc obtenu sa certification d'**Intervenante en Médiation par l'Animal (IMA)**.

En janvier 2024, un **chiot golden retriever** du nom de Scott est arrivé à ses côtés. Il y a eu d'abord une période de sensibilisation et d'éducation. Il s'est **habitué et adapté** au rythme, aux locaux, aux odeurs, au public présent, aux matériels, etc. Différentes interventions en individuel auprès des résidents et des ateliers de groupe sur l'UVP et le secteur classique ont ensuite été réalisées. Scott est souvent présent aux côtés de Mme MAUGER lors de ses entretiens, des groupes de parole et repas thérapeutiques.

Cette année 2024, Scott et Mme MAUGER sont intervenu auprès de 21 résidents sur 35 interventions en médiation par l'animal.

Repas thérapeutiques

La psychologue accompagne régulièrement **les résidents du Tilleul** en leur proposant un temps d'échange, une activité ou en intervenant en situation complexe (anxiété, agitation, comportements défis, ...), elle essaie de venir une fois par semaine.

Les repas thérapeutiques sont mis en place environ 1 à 2 fois par mois avec les résidents. Ils semblent apprécier ce moment convivial, de partage.

C'est l'occasion **de favoriser les échanges, de maintenir le lien social, de stimuler les fonctions cognitives, d'évoquer des souvenirs et de favoriser l'appétit et le bien-être.**

Cela permet à Mme MAUGER de faire un point sur leur comportement, leur thymie et l'évolution des troubles cognitifs.

Scott, chien médiateur, est parfois présent à ses côtés, dans un esprit « comme à la maison ». Cela est très apprécié par les résidents, permettant de créer du lien et des échanges.

Lien avec les mandataires judiciaires

La psychologue contacte régulièrement les tuteurs/curatelles des résidents par mail, courrier ou téléphone, afin d'échanger sur **l'accompagnement des résidents, leurs besoins et leurs projets de vies**. Il lui arrive régulièrement de faire le relais entre les mandataires et leurs protégés.

Cette année 2024 : Scott et la psychologue sont intervenus auprès de 23 résidents sur 40 interventions en médiation par l'animal.

L'accompagnement des familles

Cette année, la psychologue a eu l'occasion de rencontrer différentes familles à leur demande ou en fonction de ses observations ou de celles de l'équipe et ainsi échanger avec 17 familles différentes sur 22 entretiens.

Thèmes Abordés

Lors de ses rencontres avec les familles, la psychologue échange sur les raisons de l'institutionnalisation, les difficultés et l'accompagnement de leur proche, notamment au travers des projets de vie individualisés.

La culpabilité, la tristesse, l'impuissance, l'incompréhension des troubles de la personne, les inquiétudes quant à l'évolution de l'état de santé, sont les sujets qui reviennent régulièrement dans les échanges. Pour répondre à ces besoins, les troubles de la personne peuvent être abordés et l'accompagnement proposé aux familles.

Le rôle de la psychologue est d'informer sur les objectifs d'accompagnement, mais surtout d'apporter un espace

de décharge, une écoute active et une réassurance importante.

Elle propose souvent des pistes afin de retrouver une communication ou une compréhension entre eux et leur proche.

Mme MAUGER peut prévenir les familles quant **aux réflexions en équipe sur un possible transfert** de leur proche entre l'unité protégée et le secteur classique. En fonction des besoins du résident et de l'évolution de son état de santé, un échange sur cette démarche est mis en place.

Elle fait aussi le lien entre l'équipe et la famille afin de toujours tendre vers un accompagnement individualisé du résident.

Le travail en équipe

La psychologue participe régulièrement **aux réunions de transmissions** entre l'équipe du matin et celle du soir (et sur l'UVP moins régulièrement). Cela lui permet d'avoir les dernières informations sur les résidents et de pouvoir questionner l'équipe sur l'accompagnement de certains en



fonction des besoins. C'est aussi pendant ces moments-là que les échanges autour des différents projets futurs pour un résident ou pour l'ensemble de l'établissement sont réalisés.

Elle rencontre **l'équipe quotidiennement de façon plus informelle** (IDEC, IDE, Animatrice, AS, ASH, ...), afin d'échanger sur le suivi des résidents et leur famille ou bien sur des difficultés d'équipe.

L'équipe fait part de certains troubles du comportement ou modification de la thymie, afin que la psychologue puisse leur donner des pistes d'intervention ou qu'elle puisse aller rencontrer les personnes concernées.

Les soignants et autres professionnels viennent à son contact aisément pour échanger, la tenir informée, la questionner, ... L'alliance thérapeutique entre l'équipe et la psychologue semble vraiment bien établie et est précieuse pour toujours tendre vers un meilleur accompagnement possible des résidents, de leur famille et des équipes.

Participation aux instances

Mme MAUGER participe aux différents conseils d'administration (CA) en tant que représentante de l'équipe thérapeutique, ainsi qu'aux différents conseils de la vie sociale (CVS).

(entretiens, évaluation, ateliers). Elle a pu approfondir l'accompagnement de la personne âgée en institution et sa place en tant que psychologue auprès des personnes âgées et au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Cela me permet de réfléchir sur ma pratique et de me questionner continuellement sur les objectifs thérapeutiques que Mme MAUGER mets en place. Elle a accompagné cette Camille jusqu'à sa soutenance de titre qu'elle a obtenue.

Formation en santé mentale

« **Repérage et prévention de la crise suicidaire** » (RéTS) sur 2 jours fin novembre. Cette formation « Sentinelles » s'inscrit dans une dynamique de prévention du suicide et de la promotion de la santé mentale. A l'issue de cette formation, Mme MAUGER intégrera le Réseau Territorial de Sentinelles (RETS) en prévention du suicide de l'ASEPT Poitou.

Ses missions pour la suite

Bien entendu, la psychologue compte poursuivre ses missions quotidiennes **d'entretiens avec les résidents, les familles et le travail en équipe**, ainsi que les interventions en médiation par l'animal comme décrit précédemment.

Il y aura aussi d'autres missions à venir pour l'année 2025, même si la liste n'est pas exhaustive.

Les projets institutionnels

Depuis plusieurs années, la psychologue participe aux différents **conseils d'administration (CA)** en tant que représentante de l'équipe thérapeutique, ainsi qu'aux différents **conseils de la vie sociale (CVS)**.

Accompagnement de stagiaires

La psychologue a accueilli cette année une **stagiaire de Master 2 de psychologie - Camille** de mars à juin. Mme MAUGER lui a partagé sa pratique de psychologue en EHPAD (entretiens, évaluations, projets) et lui donner des missions en autonomie



Projets de vie individualisé

L'année prochaine, les réunions d'équipe pluridisciplinaire pour la réalisation ou la réévaluation des PVI des résidents continueront. La psychologue continuera aussi la formation des 2 aides-soignantes référentes. Une nouvelle session de réalisations des PVI en équipe pluridisciplinaire aura lieu au premier trimestre 2025.

Formation

- Fin janvier sur 2 jours, formation à l'approche **Montessori** (de Cameron Camp) proposé par ReSanté-Vous, grâce au GCSMS).
- Formation aux 3 modules de la CNV (communication non violente), groupe a organiser en interne pour compléter les formations autour de Montessori.

Protocole

- **Prévention suicide** : suite aux deux dernières formations que Mme MAUGER a réalisé, elle compte revoir le protocole prévention suicide, afin de la mettre à jour et d'améliorer la démarche d'accompagnement.
- **Changement de secteur** (UVP<->secteur classique) : protocole à revoir en équipe pluridisciplinaire, afin de clarifier les critères d'inclusion et d'exclusion à l'hébergement « provisoire » de l'unité de vie protégée. Ainsi que les étapes de réflexion et de démarches à mettre en place.



11.4. Projet de médiation par l'animal

Projet de Médiation par l'Animal

Principes de la Médiation animale

« La médiation animale consiste à faire intervenir un animal soigneusement sélectionné, entraîné et encadré par un professionnel spécialisé, auprès d'une ou plusieurs personnes dont les besoins nécessitent un accompagnement » Boris Levinson

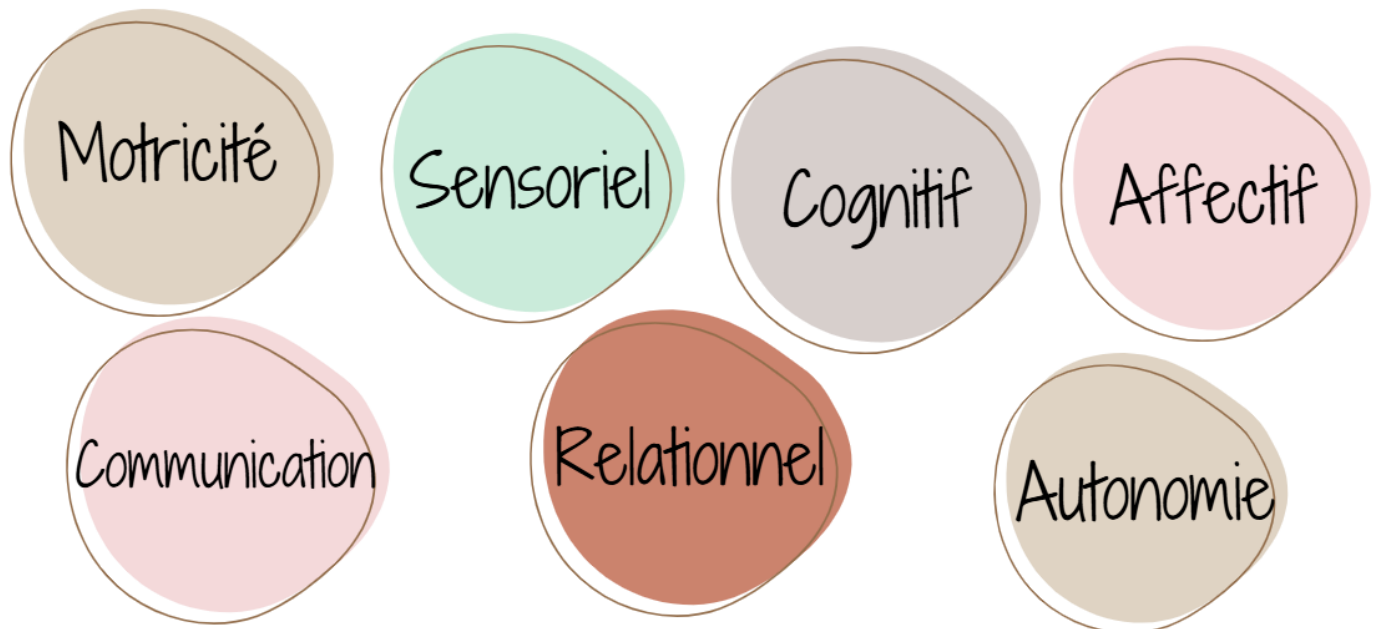
C'est aussi « la recherche d'interactions positives entre l'homme et l'animal, dans le but d'atteindre des objectifs précis et définis en équipe ». Véronique Servais



Cette pratique fait partie des **Thérapies non médicamenteuse personnalisées (TNMP)** depuis 2020. Elle est utilisée pour agir sur les troubles de l'humeur, du comportement ou cognitif. L'objectif est de solliciter les capacités et de maintenir l'autonomie.

Objectifs thérapeutiques

Ils sont définis grâce à mes observations et aux échanges en équipe. Ils prennent en compte les capacités préservées des résidents et non leurs faiblesses.



Formations

- De mai à septembre 2023 : Mme MAUGER a réalisé la formation « **Chargée de projet en médiation par l'animal** » avec l'organisme AGATEA.

Cela lui a permis d'apprendre les principes fondamentaux de la médiation animale, comment mettre en place des interventions et des ateliers pour différents publics, comment la médiation pouvait répondre aux besoins et difficultés des personnes âgées. Elle a eu la chance d'observer et pratiquer dans le cadre de différents stages. Il y avait aussi toute une partie sur l'éthologie des animaux, la réponse à leurs besoins, le respect du bien-être animal et la lecture des codes de communication (notamment signaux d'apaisement chez le chien).

- Mai 2023 : **ACACED** (*Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques*) : seul document obligatoire pour la pratique de MA au sein d'un EMS.

- 28/09 2023 : Colloque sur « L'animal en santé mentale » au CH Esquirol de Limoges : permettant à Mme MAUGER de rencontrer différents professionnels intervenants en médiation animale et d'avoir des retours d'expériences.

Mise en place

Scott - golden retriever, né en novembre 2023, est arrivé en janvier 2024 aux côtés de Mme MAUGER. Il intervient 3 jours sur Civray et 1 journée sur Limalonges et a été choisi selon son caractère calme, sociable, demandeur de contacts et de relations, sans crainte ou angoisse particulière.

Les premiers mois ont surtout été pour lui **une période d'éducation et d'habitation** :

- S'habituer au rythme des journées
- Accepter de monter et rester dans l'ascenseur
- Rester seul au bureau, apaisé.
- Parvenir à trouver dans mes bureaux un lieu de jeux et de repos pour lui
- Marche en laisse
- Faire attention aux chariots, déambulateurs, fauteuils roulants
- Ne pas mordiller, sauter, bousculer
- Accepter d'être touché partout, accepter le brossage
- Ne pas ressentir de gêne aux odeurs, sons, lumières, ...

Un **projet de médiation animale** a été rédigé et des **suivis sanitaires** sont tenus à jour (cf annexes 1 et 2). Le projet a été présenté au CVS et au CA des deux établissements.

Du **matériel** a été conçu ou acheté pour être support aux interventions de médiation animale (balles, photos, livres, brosses, affiche, ...).

Interventions Fondation Brothier - Limalonges

En individuel :

Cette année 2024 : Scott et Mme MAUGER sont intervenus auprès de **21 résidents sur 35 interventions** en médiation par l'animal.

Les objectifs principaux de ces interventions :

- Solliciter la motricité fine et globale dans l'objectif de maintenir l'autonomie et d'assurer le plus possible les activités de la vie quotidienne (se servir de ses mains, s'asseoir/se lever, ...).
- Améliorer l'humeur en favorisant un apaisement et un bien-être (réduire les angoisses, la tristesse et les ruminations).
- Favoriser une entrée en établissement plus sereinement avec un ancrage affectif positif
- Accompagner la fin de vie en réduisant les douleurs et les angoisses.
- Développer une communication verbale, non verbale et paraverbale
- Créer et/ou entretenir le lien social, fédérer.
- Réduire les troubles du comportement (déambulations, cris, agitations, comportements moteur aberrant) en ancrant dans l'instant présent, en focalisant l'attention sur le chien
- Solliciter différents aspects cognitifs (capacités attentionnelles, réorientation dans le temps et dans l'espace, mémoires, évocations de souvenirs/connaissances).

Exemples d'accompagnements :

Mme MAUGER observe et analyse ce qui se produit (événement) et ce qui ne se produit plus (non-événement).

- **Mme B** : **dépression hostile**, refus d'institutionnalisation, colère envers tout le monde.

Mme refusait de parler à Mme MAUGER lors de sa première visite. Elle a appris qu'elle avait un chien décédé il y a peu. Mme MAUGER lui a présenté Scott et Mme a tout de suite accepté sa présence (pas de colère envers lui) et apprécié ses contacts. Elle lui parle, a créé une relation avec lui et donc rentre en contact avec Mme MAUGER, elle lui pose des questions, partage des expériences de vie avec son chien. Une alliance thérapeutique a été créée petit à petit afin de travailler autour de ses ressentis et des causes de sa dépression. *Toujours en cours.*

- **Mme G : dépression, troubles psy, état de santé qui s'est dégradé avec angoisses.**

Soutien, présence de Scott qu'elle appréciait regarder, observer, elle questionnait Mme MAUGER sur ses comportements. Présence apaisante pour Mme, lui permettait de diminuer ses angoisses. *Mme est décédée en août.*

- **Mme T : Maladie d'Alzheimer, perdue, angoisses, besoin de contact.**

Mme se montre souriante et détendue en présence de Scott, très émue et très à l'aise avec lui. Histoire de vie en lien avec le besoin d'être auprès des animaux depuis son enfance (ressource très importante pour elle). Favorise le lien social et la communication, réancrer Mme dans l'instant présent. Evoque ses ressentis en lien avec l'aspect sensoriel du contact avec Scott (couleur, taille, chaleur, douceur des poils, ...), pas d'angoisse exprimée pendant ces moments. *Toujours en cours.*

En atelier :

Plusieurs ateliers de groupe sur l'Unité de Vie Protégée (Le Tilleul) et sur le secteur classique ont été réalisés. Les thèmes de ces ateliers :

Dates	Ateliers	Objectifs	Secteur
15/02/24	Contacts, caresses et échanges autour de Scott	Lien social - communication	Tilleul
22/02/24	Contacts, caresses et échanges autour de Scott	Lien social – communication solliciter la motricité	Tilleul
29/02/24	Reconnaître et dénommer les aliments, savoir si c'est bon ou non pour le chien.	Cognitif, sensoriel, communication	Tilleul
08/03/24	Contacts, caresses et échanges autour de Scott (solicitation de leur mémoire sur ce que l'in a déjà dit et fait avec Scott).	Lien social – communication - cognitif	Tilleul
28/03/24	Reconnaître des animaux à travers leur pelage sur des photos + jeux de balles avec Scott	Cognitif – sensoriel - motricité	Tilleul
04/04/24	Races de chiens à retrouver avec photos et jeux de balles	Cognitif - communication	Classique
12/04/24	Jeux et tirage de corde	Lien social - motricité	ACJ
18/04/24	Jeux de lancés de balles	Motricité	Tilleul
16/05/24	Contacts, caresses et échanges autour de Scott	Lien social - communication	Classique
27/06/24	Contacts, caresses et échanges autour de Scott	Lien social - communication	Classique
11/07/24	Préparation de gâteaux salés pour Scott	Sensoriel – motricité fine et praxie	Tilleul
17/08/24	Contacts, caresses et échanges autour de Scott	Lien social – communication - apaisement	Classique

22/08/24	Contacts, caresses et échanges autour de Scott – observation de son comportement avec Praline	Communication – cognitif – lien social	Tilleul
22/08/24	Photos d'animaux « qui est le plus ? ». Dénommer et comparer les animaux, comparer avec Scott	Communication – cognitif – lien social	Classique

8 ateliers au Tilleul et 5 sur le secteur classique (+1 sur l'Accueil de jour) ont été réalisés à ce jour. Sachant que c'était la première année de Scott, plus d'ateliers seront organisés l'année prochaine.

12. Les temps forts de l'animation

L'animation a un rôle essentiel dans la vie de l'établissement. Elle permet à chaque résident de participer, selon ses capacités et ses envies, à différents ateliers qui ont pour objectif de maintenir voire de restaurer leur autonomie. L'animatrice s'applique également à instaurer un climat d'écoute et d'échanges propice à la joie et au plaisir.

Cette professionnelle, diplômée, communique de façon claire et adaptée afin d'obtenir la participation et la coopération de chacun. Elle est présente sur l'établissement les lundis, mardis, jeudis et vendredis et peut être amenée à intervenir dans le service d'accueil de jour.

Les activités proposées au cours de l'année 2024

Les animations peuvent être récurrentes, ponctuelles ou événementielles. Elles sont annoncées aux résidents par voie d'affichage. Ces programmes comportent des pictogrammes qui permettent aux résidents de pouvoir visualiser les activités proposées.

Celles-ci peuvent être physiques (gymnastique), de loisirs (jeux de société), culturelles (lecture, musique ...), créatives (peinture, modelage ...).

Activités manuelles

Fréquence : 5 à 6 fois par mois

Les activités manuelles restaurent la confiance en soi et favorisent la créativité et la dextérité. C'est aussi un échange de savoirs entre les membres d'un groupe. Elles créent un espace de liberté, dans lequel les résidents peuvent prendre des initiatives et conquérir ou reconquérir leur autonomie.

Ces occupations tendent à une forme de réalisation personnelle en permettant de satisfaire ses envies, de se valoriser et d'être utile tant par le partage de son savoir que de la décoration de l'institution.

Chant

Fréquence : 1 à 2 fois par mois

L'objectif est de favoriser la communication, activer la mémoire, se divertir et se sentir valorisé.

La chorale est animée par l'animatrice ; des musiciens interviennent également une fois par mois.

Jeux (société et d'adresse)

*Fréquence : 1 fois par mois
différents jeux de société*

Fréquence : 1 fois par mois loto

Ce temps permet la rencontre de résidents qui vont former des groupes et tisser des affinités autour de leur intérêt commun pour le jeu.

Les jeux favorisent aussi l'acquisition et le développement de l'habileté mentale et de la stratégie (concentration et mémoire). Ils constituent aussi et surtout un moment de détente, une occasion d'être entre amis, d'oublier ses soucis.



Gymnastique douce

Fréquence : 1 fois par semaine

Les ateliers sont animés par un éducateur sportif de Siel Bleu (les mardis en collectif et en individuel). Les objectifs sont multiples : maintenir l'autonomie physique, entretenir la mobilité articulaire, stimuler la concentration et la dextérité, favoriser le bien-être, maintenir la communication verbale, maintenir le lien social entre les résidents dans un cadre convivial.

Par ces simples exercices, les résidents préservent leur autonomie d'action et peuvent continuer à exécuter les gestes de la vie quotidienne.

Rédaction du journal

Fréquence : 1 fois par semaine

Les résidents choisissent un thème pour la semaine suivante, il est ensuite développé pour pouvoir faire un article dans le journal « Mon Compagnon ». Cet atelier permet aux résidents d'échanger, de s'exprimer sur différent sujet.



Les sorties

Fréquence : 1 à 2 fois par mois

Elles peuvent être de différents types : culturel, en plein air gourmandes, les courses. Les courses sont proposées une fois par mois.

Les sorties sont importantes dans la vie du résident et fortement appréciées. Elles permettent de tisser des liens entre eux mais aussi avec le personnel accompagnant.

De stimuler la curiosité et d'exprimer les ressentis et de partager de nouvelles expériences.

Ateliers culinaires

Fréquence : 1 fois tous les deux mois

L'atelier cuisine est fait selon le calendrier (chandeleur) mais aussi suivant les envies des résidents. Il a aussi été mis en place des petits-déjeuners collectifs.

La cuisine est par définition une activité conviviale qui mêle le plaisir des sens, le plaisir de retrouver des gestes de la vie quotidienne, le travail de la mémoire, mais aussi et surtout le plaisir de faire ensemble et de partager des émotions et des goûts.

Les jeux mémoire

Fréquence : 3 à 4 fois par mois

Les objectifs de cette activité sont de stimuler les capacités intellectuelles en pratiquant une activité en rapport avec l'utilisation des mots, des chiffres. Pour cela, des outils divers sont utilisés : grilles de mots à compléter, baccalauréat, proverbes, carré magique.

Groupe de parole / commission

Fréquence : 1 fois par mois

« La vie à l'EHPAD » est un groupe de parole qui permet aux résidents de pouvoir s'exprimer ou de s'informer sur un sujet préparé par la psychologue et l'animatrice.

Les commissions menues et animation sont faites tous les 3 mois, ce qui permet aux résidents de pouvoir échanger sur leurs envies et leurs besoins. Le professionnel prendra en compte les demandes et essaiera de faire en sorte de les appliquer.



Photo de la fresque de la salle à manger de Limalonges

Cette année deux projets ont été mis en place : le concours EHPA'Danse fait avec les enfants de l'école et la médiation animale financé par un appel à projet. Les animations proposées cette année ont répondu aux attentes et aux envies des résidents.

Les anniversaires sont fêtés le dernier vendredi du mois avec une pâtisserie et une bougie pour ceux qui le souhaitent. Cela permet aux résidents d'avoir un repère temporel.

Janvier



Jeux d'adresse



Rencontre avec les établissements du GCSMS pour partager la galette des rois



Raclette



On fête la nouvelle année



Jeux de cohésion avec Corentin



Février



SORTIE AU LOTO DE LIMALONGES



Médiation animale à l'EHPAD



Médiation animale au Tilleul

Petit déjeuner collectif



SORTIE AU RESTAURANT DES MAISONS BLANCHES POUR LE TILLEUL



Visite des enfants, moment de complicité



REPRESENTATION DE LA TROUPE DE THEATRE DE MAIRE

Mars



Rencontre interrelationnelle : activité manuelle, défilé du carnaval



Retour sur les bancs de l'école



Sortie au restaurant de Lezay et visite à une ancienne résidente à l'EHPAD de Chef-Boutonne

Avril



Tournage pour le concours EHPA'Danse



Chasse aux œufs avec les enfants du personnel





Médiation animale avec les enfants

Maï



**Equithérapie avec
des poneys,
Financé par INNER
WELL CLUB**

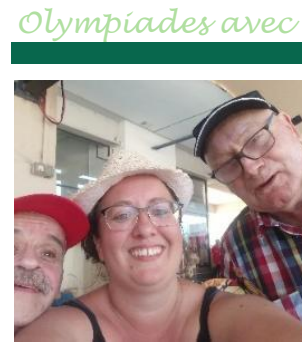


Sortie au restaurant chinois



Séance jardinage avec les enfants

Juin



Journée à Royan avec l'EHPAD de Cività



Petit restaurant, promenade sur la côte, et une petite glace avant de reprendre la route

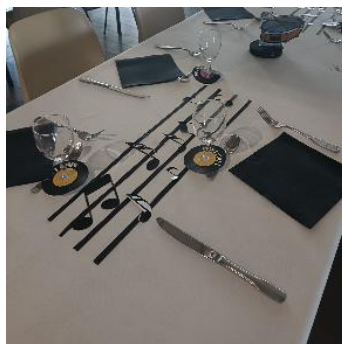


Juillet



Repas d'été avec les familles





Août

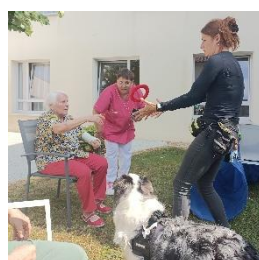
Sortie à Chatillon avec le Tilleul



Partie de pêche



Moment de plaisir, détente



On profite du soleil pour faire la médiation animale en extérieur

Octobre



Médiation par l'oiseau au Tilleul



Olympiade avec le GCSMS en lien avec la semaine bleue

Novembre



Concours dessins pour l'anniversaire de Scott



Médiation animale



Décembre

Repas de Noel



Loto à Limalonges



Sortie au Mc Donald's



Et au cinéma

Les envies des résidents pour 2025

Suite à la commission animation qui a eu lieu au mois de Décembre 2024, les résidents ont émis l'envie de :

- Faire plus de rencontres inter-établissement.
- Faire d'autres sorties au restaurant, au cinéma et au bowling.
- De visiter des châteaux ou musées.

L'animatrice leur a aussi proposé d'autres activités ou sorties que les résidents ont validé :

- Faire venir ou aller voir des alpagas.

L'animatrice va essayer de mettre en place les activités que souhaitent faire les résidents et les nouveaux projets tout au long de l'année.

13. La Vie à l'Accueil de jour

L'accueil de jour est une solution de répit pour les aidants d'une personne âgée en perte d'autonomie. Il permet une prise en charge à la journée avec des activités stimulantes. Depuis Mars 2023, l'accueil de jour se trouve dans une maison située juste derrière l'EHPAD, ce qui permet aux personnes accueillies de se sentir « comme à la maison ».

La majorité des personnes âgées fréquentant l'accueil de jour sont atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés. Le projet d'établissement prévoit donc diverses actions pour socialiser et stimuler les personnes accueillies :

- **Permet de développer et de maintenir les capacités cognitives** : atelier mémoire, jeux de mots, jeux de société, etc.
- **Activités physiques pour rester en bonne santé et préserver les fonctions motrices** : sport adapté (intervenant de Siel'Bleu et le personnel de l'accueil de jour)
- **Les activités manuelles** restaurent la confiance en soi et favorisent la créativité et la dextérité. C'est aussi un échange de savoirs entre les membres d'un groupe.
- **Activité de la vie quotidienne** : permet à la personne de garder son autonomie et de se sentir « comme à la maison » : atelier cuisine, dressage de la table, nettoyage.
- **Animation sociabilisant** : favorise l'estime de soi : sortie accompagnée par l'équipe de l'accueil de jour, rencontre intergénérationnelle, etc.

Il n'y a pas de planning défini, les animations se font suivant les envies et les capacités de chacun. Certaines animations se font en collectives avec les résidents de l'EHPAD.

Janvier



CONFECTION ET DEGUSTATION DE CREPES

Jeux d'adresse

Février



DIFFERENTS
ATELIERS
CULINAIRES



Visite de Scott



Mars



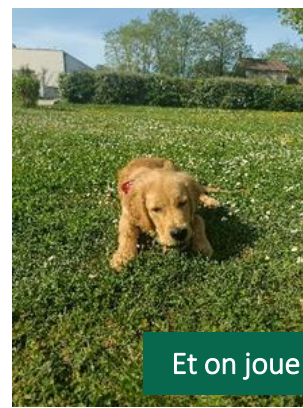
Confection
d'un repas
thérapeutique

Avril



On profite du soleil
avec un bon gâteau
fait maison





Et on joue avec Scott

Maï



On aime cuisiner, cette fois-ci se sont des cookies



Juin



PROMENADE A L'ETANG DE SAUZE VAUSSAIS



LES ACCUEILS DU VENDREDI

Juillet

Loto à l'EHPAD



ORGANISATION D'UN APERO-RENCONTRE POUR LES AIDANTS





Médiation animale

Août



Journée à la Rochelle



Avec balade sur
le port,
restaurant en
terrasse et bain
de pied dans la
mer





Visite de
l'aquarium
de la
Rochelle



Restauration rapide avant de reprendre la route

Septembre

ACTIVITÉ MANUELLE



Jeux d'adresse



Octobre



Visite de la ferme de Caunay

Les envies des personnes accueillies pour 2025

Les personnes accueillies étaient aussi présentes à la commission animation qui a eu lieu en Décembre 2024, ils ont pu ainsi donner leur avis et leurs envies :

- Faire des sorties au restaurant (Mc Donald's, Chinois)
- Aller au cinéma, bowling
- Faire des pique-niques
- Refaire une sortie à la mer

L'animatrice leur a aussi proposé d'autres activités ou sorties qu'ils ont validé :

- Echange avec les enfants de tout âge de l'école de Limalonges
- Rencontrer et/ou faire une balade avec des alpagas

L'animatrice ainsi que le personnel dédié à l'accueil de jour va proposer au moins une sortie par trimestre.



14. Tableau de bord de la performance - ANAP 2023

L'Agence nationale d'appui à la performance (ANAP) propose aux établissements et aux services médico-sociaux, en lien avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH), un outil de pilotage appelé « Tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social ».

Ce tableau présente de manière synthétique, sous la forme de tableaux ou de graphiques, un ensemble d'indicateurs pertinents renseignés annuellement par les établissements et services médico-sociaux. Commun aux champs personnes âgées et personnes handicapées, enfants et adultes, ce tableau de bord couvre quatre dimensions :

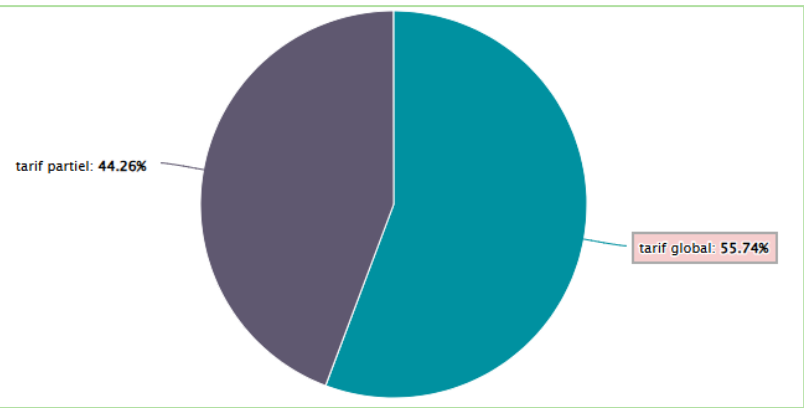
- Les prestations de soins et d'accompagnement : par exemple, le profil

des personnes accompagnées (adultes/enfants, degré d'autonomie, déficiences observées), leur provenance et leur orientation (domicile ou un autre établissement), le taux d'hospitalisation...

- Les ressources humaines et matérielles (pyramide des âges du personnel, taux d'absentéisme par motif...) ;
- Les finances (répartition des dépenses, taux d'utilisation des dotations, degré taux de vétusté des constructions...) ;
- Les objectifs (état d'avancement de la démarche d'évaluation, état des lieux du système d'information...).

Ce dispositif constitue un véritable outil de pilotage pour la structure, pour se situer par rapport aux autres établissements.

Identification de l'EMS



Q8. Option tarifaire – comparaison départementale

L'EHPAD Fondation Brothier est soumis au tarif global comme 55.74% des EHPAD de la région Nouvelle-Aquitaine en 2023 contre 52.38% en 2022.

Soins et accompagnement

Q24. Nombre de lits et places financés au 31/12/N-1 (permanent) – comparaison départementale

Le nombre de places d'hébergements permanent s'élève à 60.

La médiane départementale est de 80 places en 2023 tout comme en 2022.



Q32. Nombre de places habilitées à l'aide sociale départementale à l'hébergement – comparaison départementale

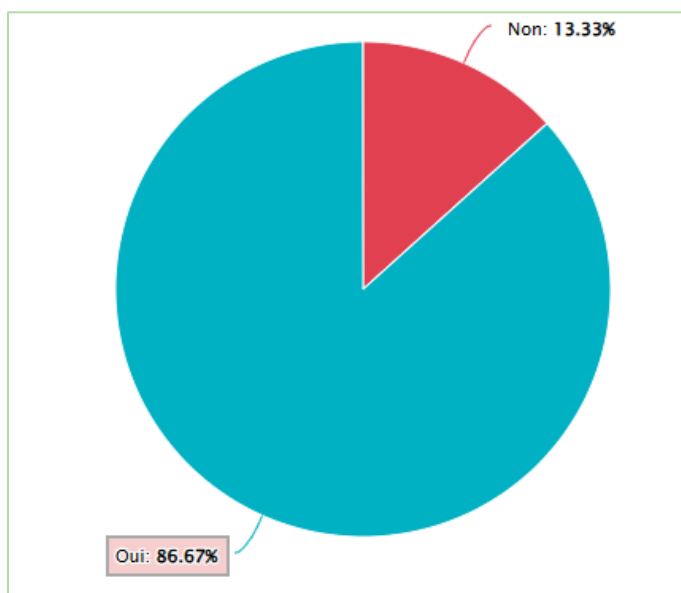
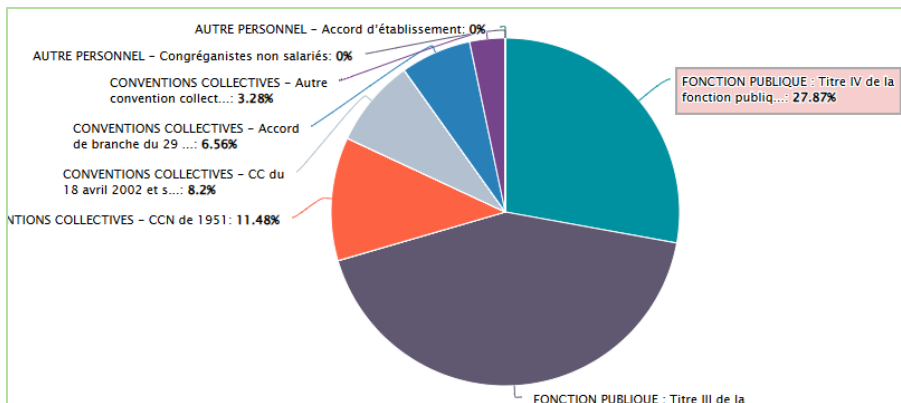
Le nombre de places de l'EHPAD habilitées à l'Aide sociale est en hausse en 2023 dans les Deux-Sèvres. 62 places sont habilitées en 2023 contre 24 en 2022. La médiane départementale est de 60 places en 2023 et de 53 places en 2022.



Ressources humaines

Q69. Fonction publique / convention collective – comparaison départementale

L'établissement relève de la fonction publique Hospitalière et donc du titre IV comme 27.87% des structures du département en 2023 contre 26.98% en 2022.

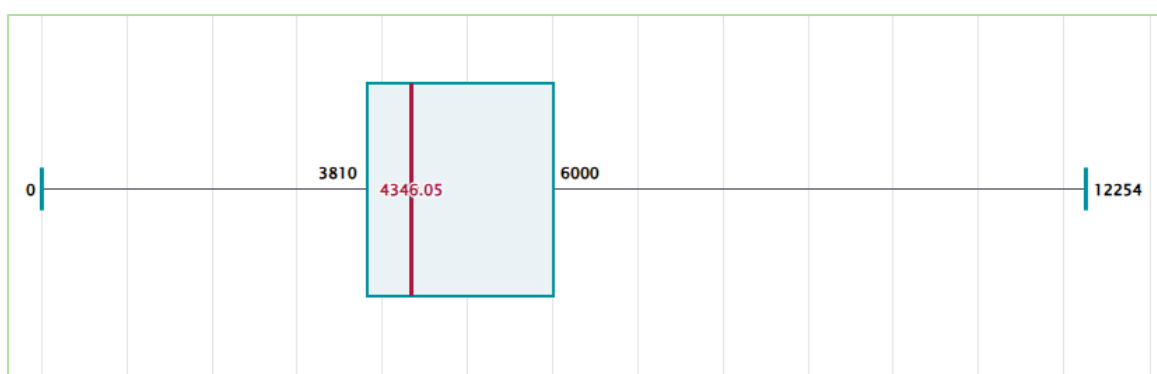


Q1230. Respect de la réglementation accessibilité du bâtiment principal – comparaison départementale

L'EHPAD a réalisé son diagnostic d'accessibilité comme 82,67% des établissements.

Q85. Superficie des locaux en m2 – comparaison départementale

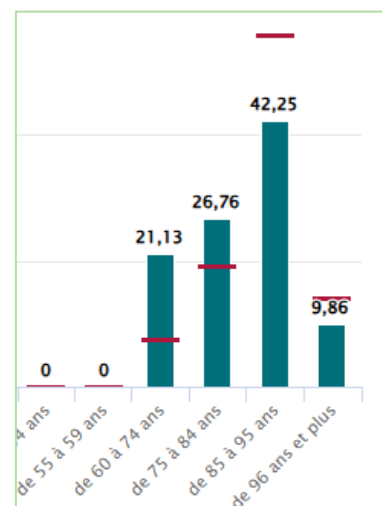
L'établissement a une superficie de 4 346,05 m² ce qui est égale à la moyenne départementale.



Axe N°1 – Prestations de soins et d'accompagnement pour les personnes

Q281. Répartition par âge des personnes accompagnées au 31/12 en % - comparaison départementale

La moyenne d'âge des résidents de l'EHPAD est supérieure à celle des résidents accueillis dans les établissements du département pour les personnes de 60 à 84 ans et inférieure pour les personnes de 85 à 96 ans et plus en 2023.



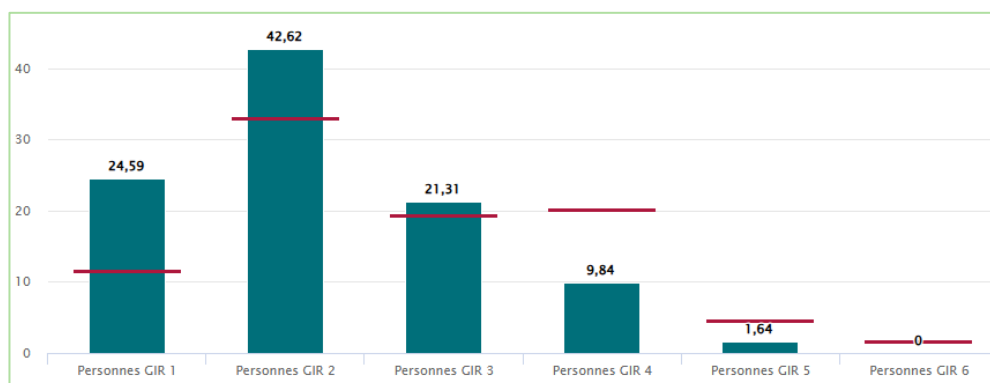
Q118. Score moyen dépendance GMP (dernier GMP validé) comparaison départementale



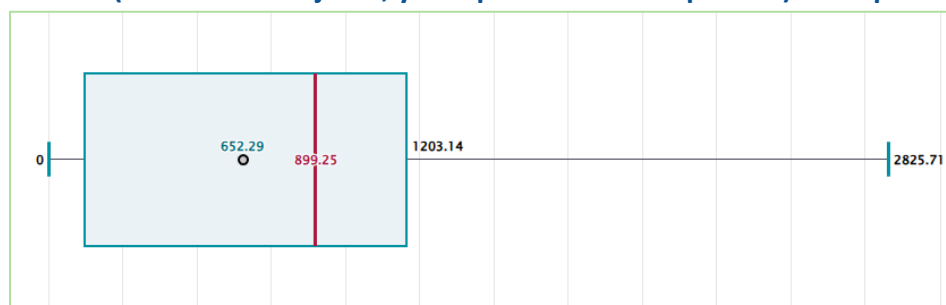
En 2023, le GMP validé est de 792, supérieur à la médiane départementale qui était de 709.

Q172. Profil des personnes accompagnées : répartition en fonction des GIR (1 à 6) (dernier GMP connu) en % - comparaison départementale

L'établissement prend en charge davantage de résidents en GIR 1, 2 et 3 que les autres EHPAD du département en 2023.



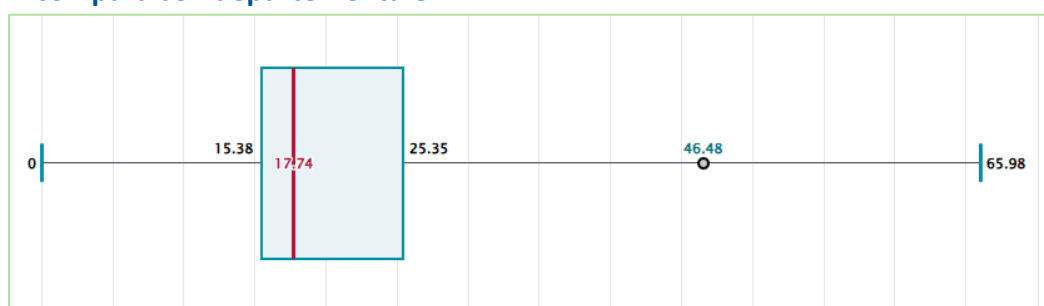
Q319. Durée moyenne de séjour / d'accompagnement des personnes sorties définitivement au cours de l'année (en nombre de jours, y compris accueil temporaire) – comparaison départementale

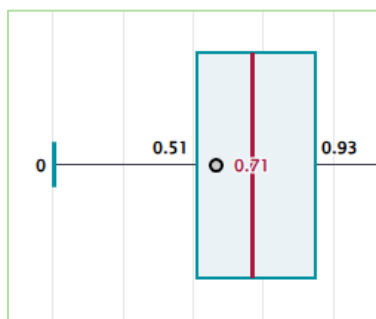


La durée moyenne de séjour des résidents de l'EHPAD est de 652.29 jours en 2023, ce qui est inférieur à la médiane départementale qui est de 899.25 jours.

Q322. Part des personnes bénéficiant d'une mesure de protection (accompagnement social ou protection juridique) en % - comparaison départementale

L'établissement comptait 46.48% de personnes bénéficiant d'une mesure de protection en 2023 contre 17.74% pour les autres structures du département en 2023.



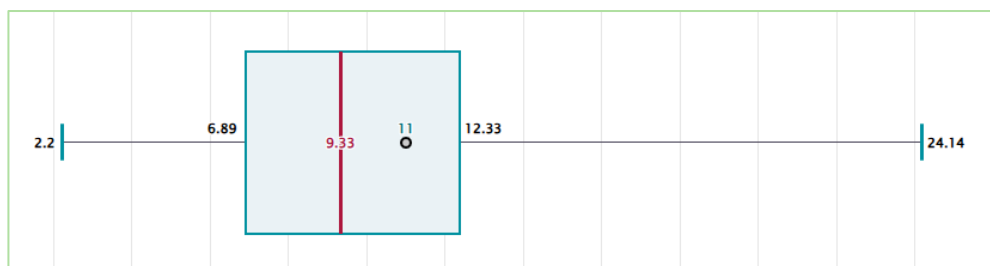


Q154. Taux d'hospitalisation complète (dont hospitalisation à domicile) en / - comparaison départementale

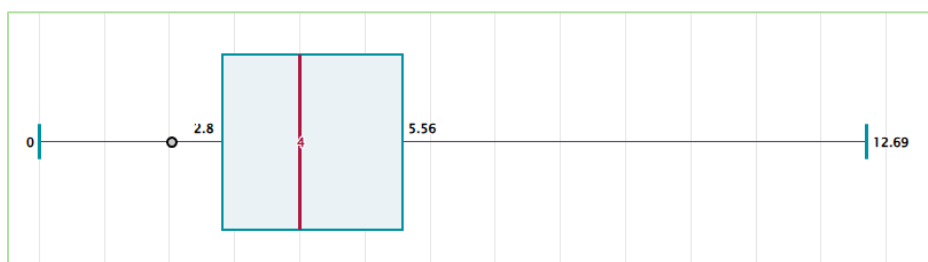
En 2023, le taux d'hospitalisation de l'EHPAD est inférieur à la médiane départementale avec 0.58% d'hospitalisation complète contre 0.71%.

Q337. Nombre moyen de journées d'absence des personnes accompagnées sur la période – comparaison départementale

En 2023, le nombre de journées d'absence est supérieur à médiane départementale avec 11 jours contre 9.33 jours.



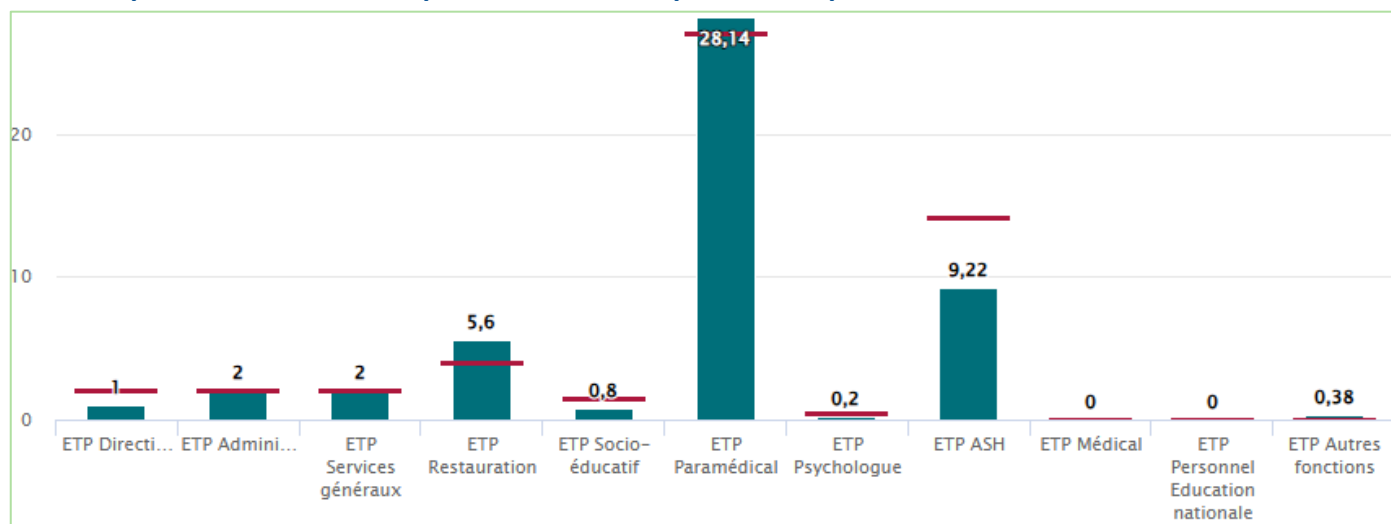
Axe N°2 – Ressources humaines et matérielles



Q365. Taux de personnels occupant une fonction de gestion d'équipe ou de « management » en %

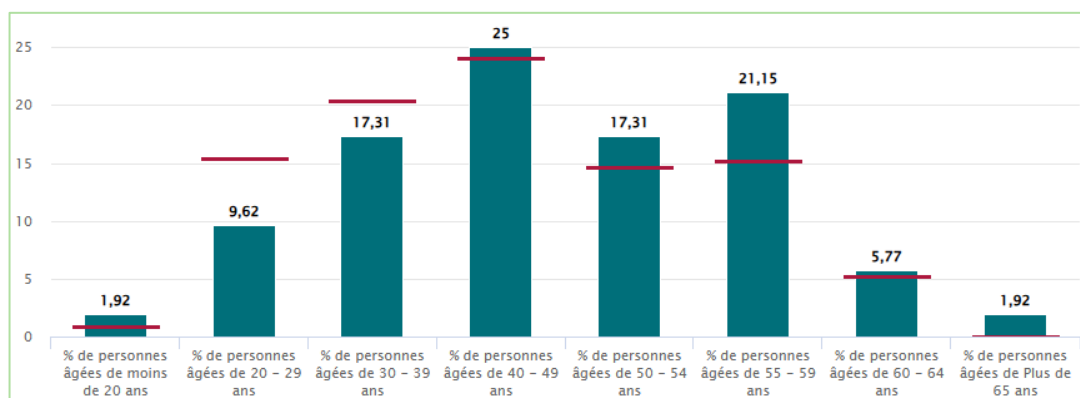
Le pourcentage de l'établissement est inférieur à la médiane départementale, soit 2.03 contre 4.

Q376. Répartition des effectifs par fonction – comparaison départementale

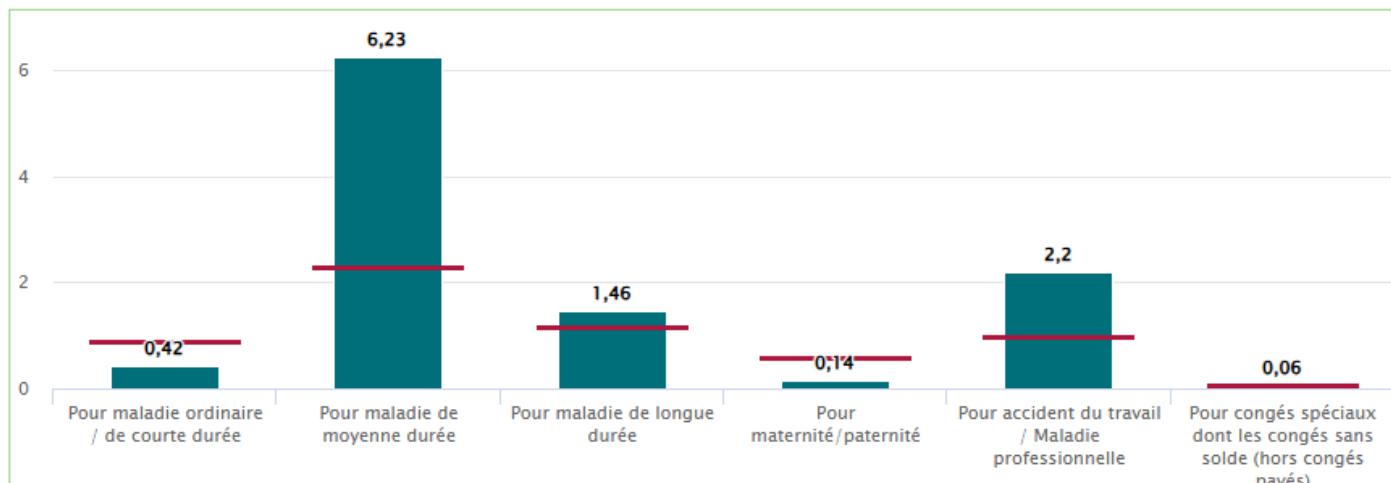


Q394. Pyramide des âges du personnel au 31.12 – comparaison départementale

En 2023, les données sont supérieures à la médiane départementale pour les classes d'âges des moins de 20 ans et de 40 à 65 ans et plus.



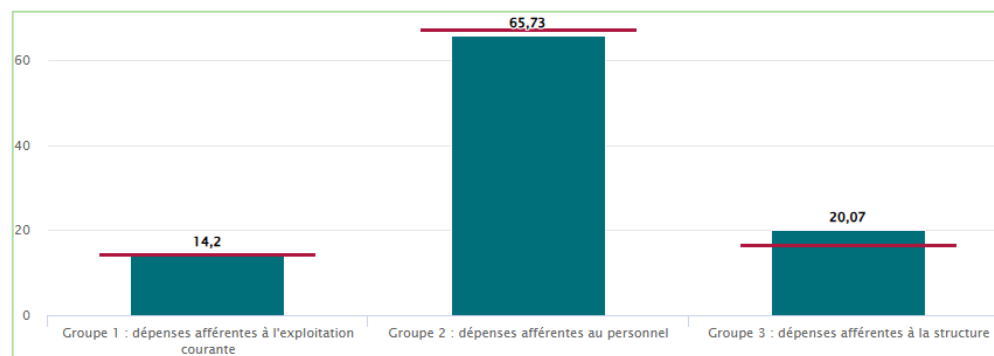
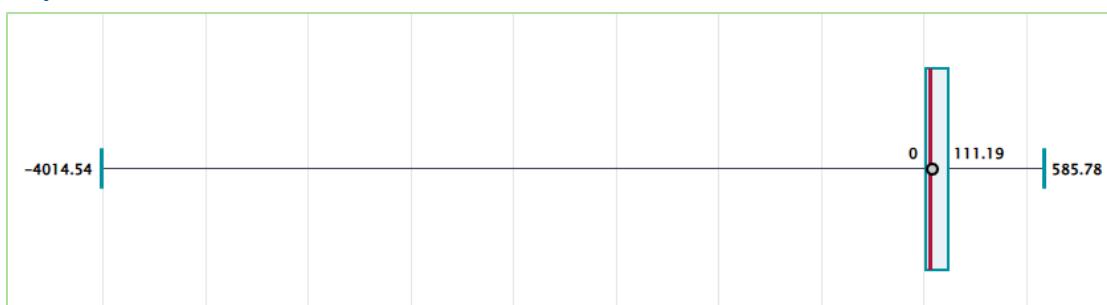
Q412. Taux d'absentéisme par motif en % - comparaison départementale



Axe N°3 – Finances et budget

Q910. Besoin en fonds de roulement en jours de charges courantes (BFR (M22) / charges courantes X 365 jours) – comparaison départementale

Le BFR de l'établissement est à 36.67. Il est donc supérieur à la moyenne départementale qui est à 32.19.

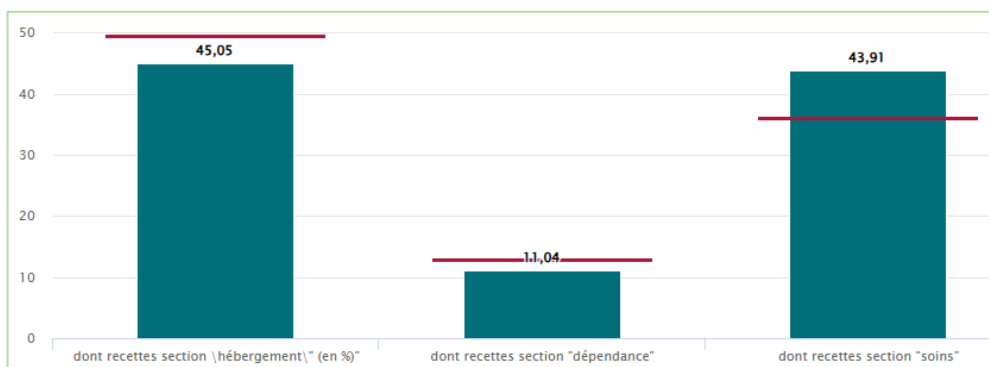


Q1012. Répartition des dépenses réalisées par groupe (en %) (M22) – comparaison nationale

En 2023, les dépenses de l'EHPAD liées à la structure sont supérieures à la médiane nationale. Celles relevant du personnel et de l'exploitation sont inférieures.

Q555. Répartition des recettes par section tarifaire pour EHPAD (en %) – comparaison nationale

En 2023, les recettes de l'EHPAD liées aux soins sont supérieures à la médiane nationale avec 43.91% des recettes contre 36.02%. Dans l'autre sens, les recettes et dépenses liées à la dépendance et l'hébergement sont quant à elles inférieures à la médiane nationale avec 11.04% et 45.05% contre 12.93% et 49.55% dans les autres établissements.



Q868. Taux de CAF en % - comparaison nationale

En 2023, l'EHPAD présente une CAF de 1,73, légèrement inférieure à la médiane nationale des établissements de même taille qui est à 2,29.



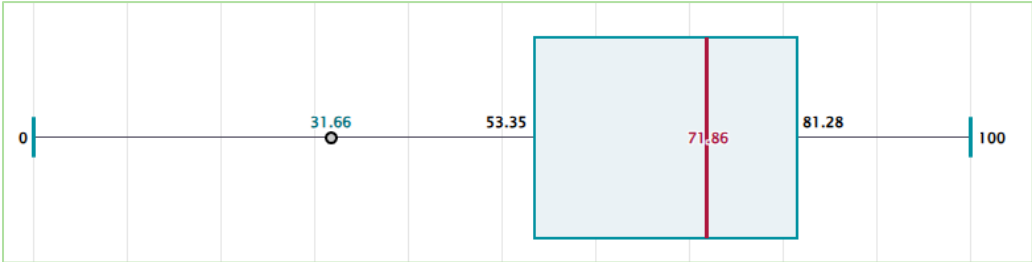
Q1094. Taux de vétusté des constructions – comparaison départementale

En 2023, l'EHPAD présente un taux de vétusté des constructions de 35,98%, inférieur à la médiane départementale des établissements de même taille qui est à 49,82%.



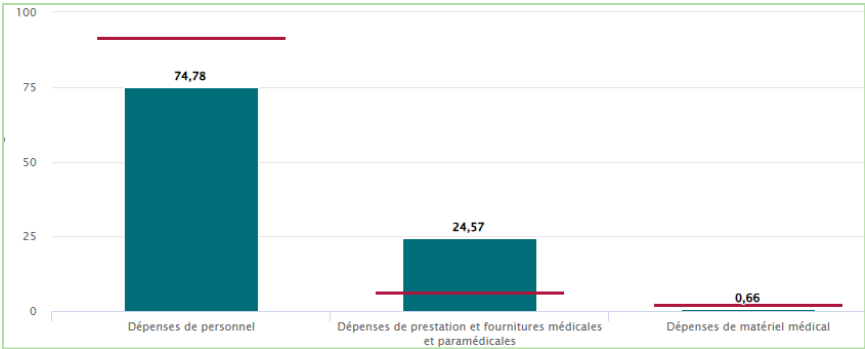
Q901. Taux de vétusté des équipements en % – comparaison départementale

En 2023, l'EHPAD présente un taux de vétusté des équipements de 31,66%, très inférieur à la médiane départementale des établissements de même taille qui est à 71,86%.



Q920. Taux d'endettement – comparaison départementale

En 2023, l'EHPAD présente un taux de vétusté des équipements de 51,37, très supérieur à la médiane départementale des établissements de même taille qui est à 17,17.



Q574. Structure des dépenses financées par la dotation de soins

En 2023, la répartition des recettes réalisées par groupe est assez éloigné de la répartition départementale des établissements de même taille.

15. Prestation de blanchisserie

Présentation du service de blanchisserie de Civray

L'établissement bénéficie d'une prestation de service de la blanchisserie de l'EHPAD « Les Capucines » de Civray. L'équipe s'engage à assurer une prestation de qualité dans le traitement du linge de la structure.



Sandrine OLIVET
Faisant fonction Responsable du service
Blanchisserie

Les différentes missions

L'activité de la blanchisserie concerne le traitement du linge des résidents de l'EHPAD de Civray, du linge plat, c'est-à-dire les draps, les serviettes de toilette, serviettes de bain, gants mis à disposition des résidents pour les deux établissements et des tenues professionnelles des salariés de Civray.

Depuis 2020, le linge plat de l'EHPAD Fondation Brothier de Limalonges est traité par l'EHPAD de Civray.

Etablissement d'Hébergement Pour Personnes Agées Dépendantes
EHPAD Fondation Brothier



L'organisation du service

Le service de blanchisserie fonctionne du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30 et certains jours fériés. Trois professionnelles sont présentes tous les jours d'ouverture de l'année. Un agent supplémentaire intervient le jeudi pour permettre la distribution du linge des résidents dans leurs chambres.

Les professionnels du service de Blanchisserie



Le circuit du linge dans l'établissement de la chambre du résident jusqu'à son armoire est assuré par un personnel formé à la gestion des risques de contamination.

L'ensemble des déplacements sont analysés afin de respecter une marche en avant indispensable pour garantir la qualité microbiologique des textiles traités.

Le Service Blanchisserie est doté d'équipements permettant la prévention des contaminations microbiologiques

Le service est équipé du matériel adapté destiné à assurer la prestation dans les meilleures conditions. Deux machines à laver aseptiques et deux machines à laver classiques (deux de 24kg et deux de 9 kg), deux séchoirs, une calandreuse, une table à repasser et deux tables de pliage.

Les machines à laver aseptiques ou barrières à cuve suspendue ont pour objectif de prévenir les contaminations microbiologiques pendant le processus de lavage, tout en alliant performances, robustesse et économies d'énergie. Elles sont spécialement conçues pour le secteur de la santé.

L'établissement utilise des équipements permettant de répondre aux exigences et aux normes de qualité (méthode RABC).



CONSEILS PRATIQUES DESTINÉS AUX RESIDENTS ET AUX FAMILLES

Un nouvel étiquetage sur les couvercles des chariots de linge sale a été apposé en début d'année 2024 afin de **faciliter et d'améliorer le tri du linge en amont du tri effectué en blanchisserie.**



Vue du linge en sortie de séchoir

Le marquage et le traitement du linge résident par l'établissement sont réalisés sans facturation de la prestation.

L'entretien du linge peut être également assuré par la famille.

L'entretien du linge est collectif, l'établissement décline toute responsabilité en cas de perte ou de dégradation.

Une nouvelle répartition sur le lavage du linge a été effectuée sur l'étiquetage sur les chariots de linge sale afin **d'optimiser les machines à laver.**

Le linge des résidents doit être renouvelé aussi souvent que nécessaire.

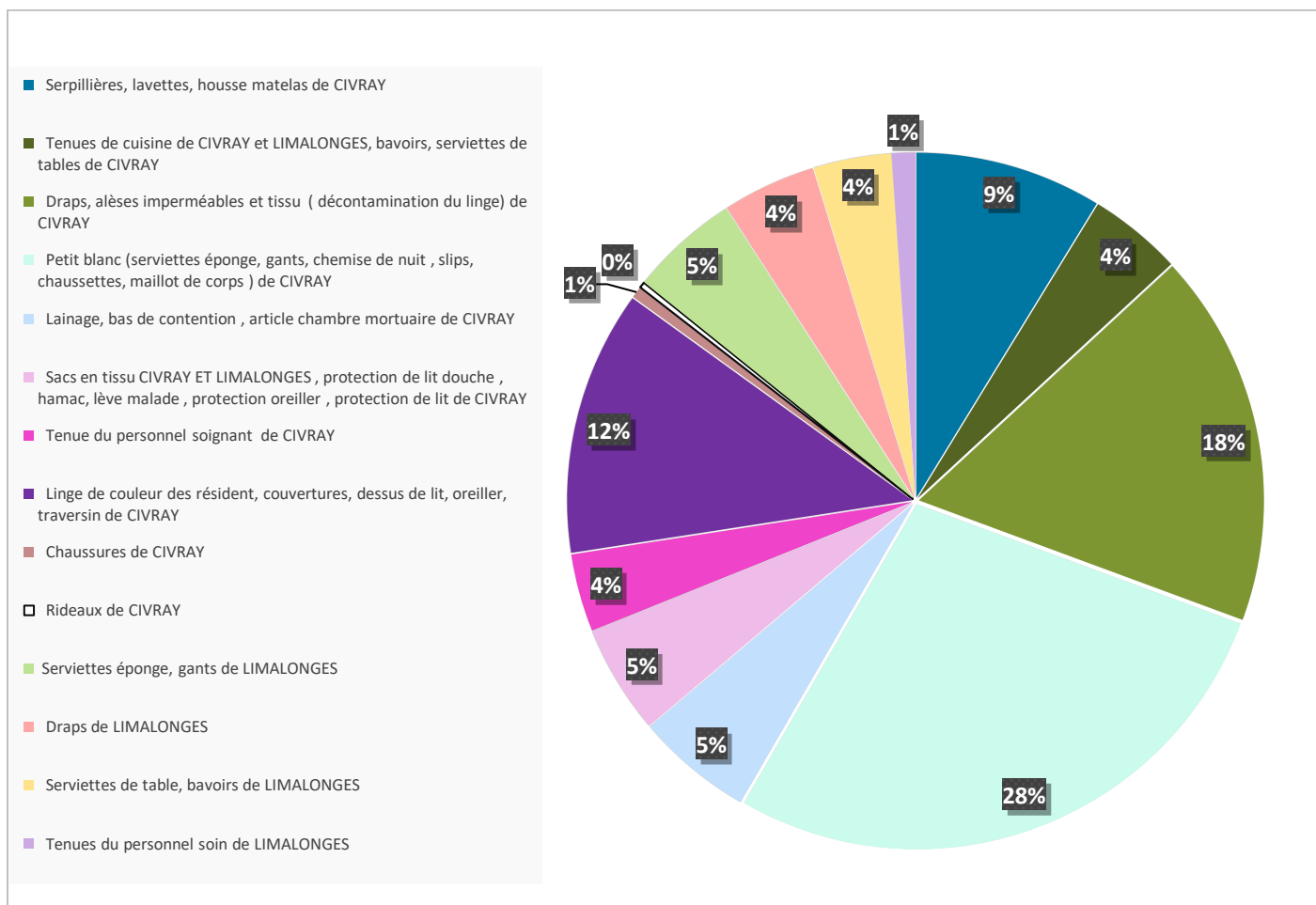
Les textiles délicats tels que laine, rhovyl, thermolactyl sont à éviter (le marquage du linge les abîme).

Depuis **février 2024**, la distribution du linge pour l'EHPAD Fondation Brothier de Limalonges s'effectue les :
Lundi et Jeudi de chaque semaine

Poids des articles lavés en Kg	TOTAL en kg
Désignation des articles lavés	2024
Serpillières, lavettes, housse matelas	14 976
Tenues de cuisine, bavoirs, serviettes de table	7 488
Draps, alèses imperméables et tissu (décontamination du linge)	29 952
Petit blanc (serviettes éponge, gants, chemise de nuit, slips, chaussettes, maillot de corps)	47 424
Lainage, bas de contention, article chambre mortuaire	9 360
Sacs en tissu, protection de lit douche, hamac, lève malade, protection oreiller et de lit	8 736
Tenue du personnel soignant de CIVRAY	6 240
Linge de couleur des résident, couvertures, dessus de lit, oreiller, traversin	21 216
Chaussures de CIVRAY	936
Rideaux de CIVRAY	468
Serviettes éponge, gants de LIMALONGES	8 736
Draps de LIMALONGES	7 488
Serviettes de table, bavoirs de LIMALONGES	6 240
Tenues du personnel soin de LIMALONGES	1 872
TOTAL	171 132

22 464 kg de linge de Limalonges ont été lavées par la Blanchisserie en 2024

Répartition en pourcentage du type de linge traité



16. La Restauration à l'EHPAD Fondation Brothier

L'organisation du Service Restauration à l'EHPAD Fondation Brothier

L'établissement dispose de son propre service de restauration ; les repas des résidents et du personnel sont préparés en interne par une équipe de cuisiniers et d'agents de restauration. Ainsi, le savoir-faire et les compétences des professionnels permettent de proposer aux résidents des entrées, plats et desserts « faits maison ».

Le Service Restauration confectionne 130 repas par jour.



Le service de restauration fonctionne 7 jours sur 7 de 7h à 21h toute l'année et jours fériés compris.

Le service fonctionne en liaison chaude ; c'est-à-dire que dès la fin de la production et jusqu'au service, la température est maintenue à plus de 63°. Le principe de la liaison garantit une meilleure qualité pour le consommateur.

L'importance de la qualité et du respect des règles d'hygiène



L'établissement est vigilant en matière de respect des normes d'hygiène et de qualité. Des contrôles sont réalisés très régulièrement par des laboratoires accrédités. L'ensemble de l'activité de restauration est soumis aux règles de l'HACCP. Il s'agit d'un système de gestion des risques et de maîtrise des points critiques. Le service restauration dispose d'un plan de maîtrise sanitaire qui comprend l'ensemble des mesures préventives et d'auto-contrôles destinés à garantir la sécurité alimentaire.

Par ailleurs, la confection des repas s'appuie sur les recommandations du **GEMRCN** (groupement d'étude des marchés en matière de restauration collective et de nutrition) en matière de qualité nutritionnelle.



La satisfaction du résident est une priorité pour le Service Restauration

Les commissions Menus



L'établissement s'assure de l'expression des résidents en matière d'alimentation.

La Direction, l'équipe d'animation et le service restauration organisent des commissions menus. Durant ce temps dédié, les résidents sont invités à faire part de leurs souhaits.

Les menus proposés aux résidents sont affichés et communiqués aux résidents et aux familles au travers de la diffusion hebdomadaire de la newsletter sur le site Internet de l'EHPAD Les Capucines.

Exemples de projets mis en œuvre suite aux commissions menus :

- Mise en place de petits-déjeuners viennoiserie tous les dimanches et jours fériés

- Mise en place d'un petit-déjeuner collectif (avec pain grillé, jus d'orange pressé...) permettant un réveil en convivialité
- Repas thématiques : exemples : nouvel an chinois, italien....

Les spécialités locales

Mise en avant des spécialités locales : farci poitevin, pâté marmite, miget, pâté de Pâques...

La recherche de qualité auprès des fournisseurs

Dans un contexte de renchérissement des matières premières et des denrées alimentaires, le service restauration utilise une plate-forme d'achat pour passer ses commandes auprès des fournisseurs. L'objectif est d'associer qualité et tarifs négociés.



Les ingrédients utilisés pour les préparations culinaires peuvent contenir des allergènes. En cas de doute ou d'allergie connue à un ingrédient, merci de contacter le Service Restauration de l'établissement.

menu
Semaine du 1er au 7 janvier 2024

lundi	mardi	mercredi
Apéro cake Buche Tournon Homard Rôti de chapon Marron et poires Salade Tiramisu Velouté de tomates Gratin de pomme de terre provençale et lardons Salade de fruits exotiques	Macédoine mayonnaise Poulet rôti fermier Haricots verts Crème pâtissière Velouté de légumes Boules de bœuf Purée Fruits	Betteraves rouges vinaigrette Choucroute garnie Pomme de terre vapeur Fruit Consommé vermicelle Noix de joue de porc Sauce tomate - Céleri rave Dessert au choix
jeudi	vendredi	samedi
Salade de pommes de terre Paupiette de lapin Carottes vichy Fruits Soupe aux légumes Omelette Pommes de terre - Salade Fruits au sirop	Champignons fines herbes Filet de poisson Pommes de terre boulangères Fruits au sirop Velouté poireaux pommes de terre Echine de porc Ratatouille Compote de pêches	Saucisson à l'ail Bœuf à la provençale Côtes de blettes Semoule au caramel Soupe aux légumes Pâtes carbonara Fruit
dimanche		
Terrine de poisson Rôti de porc Haricots blancs Frangipane Consommé vermicelle Fondue de poireaux aux lardons Salade Fruits		

Happy New Year 2024

Les menus proposés aux résidents sont affichés et communiqués aux résidents **via le journal « Mon compagnon »** et aux familles au travers de la diffusion hebdomadaire de la newsletter sur le site Internet de l'EHPAD Fondation Brothier.

Le souci de la qualité et le respect des normes d'hygiène en matière de restauration

L'établissement est vigilant en matière de respect des normes d'hygiène et de qualité. Des contrôles sont réalisés très régulièrement par des laboratoires accrédités. L'ensemble de l'activité de restauration est soumis aux règles de l'HACCP. Il s'agit d'un système de gestion des risques et de maîtrise des points critiques.

Le service restauration dispose d'un plan de maîtrise sanitaire qui comprend l'ensemble des mesures préventives et d'auto-contrôles destinés à garantir

la sécurité alimentaire.

Par ailleurs, la confection des repas s'appuie sur les recommandations du GEMRCN (groupement d'étude des marchés en matière de restauration collective et de nutrition) en matière de qualité nutritionnelle.



Les principaux postes de dépenses alimentaires en 2024

Épicerie et conserves	39 818€
Produits surgelés	38 003€
Produits laitiers	24 167€
Fruits et légumes	14 325€

Les dépenses alimentaires représentent 143 959€
en 2024
+ 3,62% par rapport à 2023

Dans un contexte de renchérissement des matières premières et des denrées alimentaires, le service restauration utilise une plate-forme d'achat pour passer ses commandes auprès des fournisseurs. L'objectif est d'associer qualité et tarifs négociés.

Par ailleurs, l'établissement fait appel à des fournisseurs locaux : le Farci poitevin, boulangerie Hérault (Sauzé-Vaussais).

L'intervention d'une diététicienne dans le cadre de la prévention de la Dénutrition

Madame **LESAGE** est intervenue en 2024 auprès du service Restauration dans le cadre de l'appel à projet financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Il a été réalisé les actions suivantes :

- La mise à jour du plan alimentaire : le plan alimentaire est organisé sur 4 semaines. Il regroupe l'ensemble des catégories d'aliments par repas et par jour de la semaine et permet de créer des menus équilibrés pour les résidents.



Léa LESAGE, diététicienne

Semaine N°	Du				Au		
Semaine 1	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
MIDI							
Potage	Potage	Potage	Potage	Potage	Potage	Potage	Potage
Entrée	Crudité	> 15 % lipides	Cuidités	> 15 % lipides	Crudité	Entrée protidique	Entrée féculent
Plat protidique	BVA ou abats	Volaille, Porc, Œufs	P/L ≤ 1	BVA ou abats	Poisson	Volaille, Porc, Œufs	Volaille, Porc, Œufs
Garniture	Féculent	Légume cuit	Frit / Pré-frit féculent	Légume cuit	Légume cuit	Légume cuit	Légume cuit
		Féculent		Féculent	Féculent	Féculent	
Fromage	Fromage	Fromage	Fromage	Fromage	Fromage	Fromage	Fromage
Dessert	Laitage (100mg de Ca minimum)	Fruit cru	Laitage (100mg de Ca minimum)	Dessert féculent	Autre dessert	Fruit cru	Autre dessert
	Fruit cuit		Fruit cru				
SOIR							
Potage	Potage féculent	Potage légumes	Potage féculent	Potage légumes	Potage légumes	Potage féculent	Potage légumes
Plat protidique	P/L ≤ 1	< 70 % VPO féculent	< 70 % VPO légumes	< 70 % VPO féculent	< 70 % VPO féculent	< 70 % VPO légumes	< 70 % VPO féculent
Garniture	Frit / Pré-frit légumes						
Fromage	Fromage + Salade	Fromage + Salade	Fromage + Salade	Fromage + Salade	Fromage + Salade	Fromage + Salade	Fromage + Salade
Dessert	Fruit cru	Laitage (100mg de Ca minimum)	Dessert féculent	Fruit cuit	Laitage (100mg de Ca minimum)	Laitage (100mg de Ca minimum)	Fruit cuit
		Autre dessert			Fruit cru	Dessert féculent	

17. L'administration de l'établissement

Le bilan social récapitule en un document unique les principales données chiffrées permettant d'apprécier la situation de l'établissement dans le domaine social, d'enregistrer les réalisations effectuées et de mesurer les changements intervenus au cours de l'année écoulée et des trois années précédentes.

Il comporte des informations sur l'emploi, les rémunérations et charges accessoires, les conditions de santé et de sécurité, les autres conditions de travail, la formation, les relations

professionnelles ainsi que sur les conditions de vie des salariés.

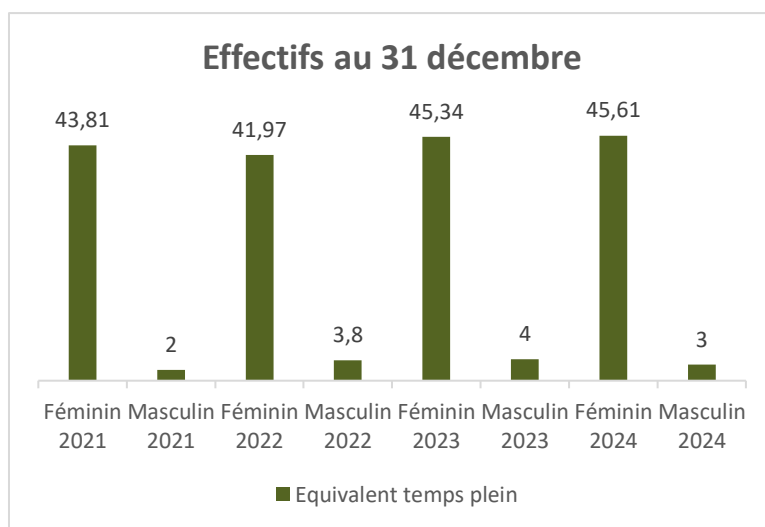
L'établissement applique l'Arrêté du 28 avril 2022 fixant pour la fonction publique hospitalière la liste des indicateurs contenus dans la base de données sociales.

La présente synthèse couvre les données des années 2021, 2022, 2023 et 2024.

A. Effectifs physiques et BDS FPH 003 -O bis en équivalent temps plein au 31 décembre

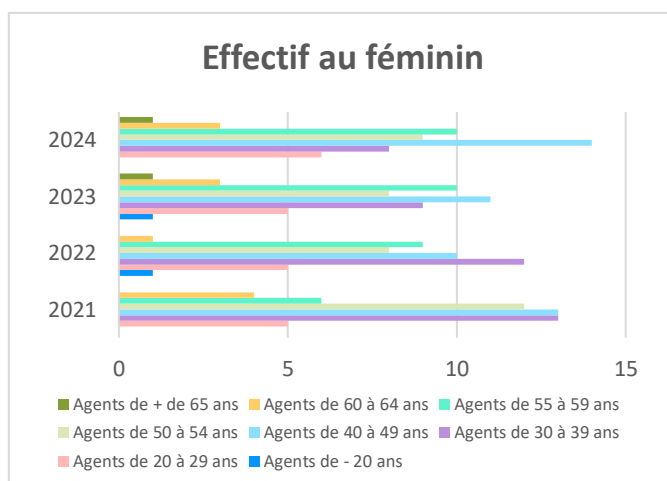
Effectif au 31 décembre

	Equivalent temps plein
Féminin 2021	43,81
Masculin 2021	2
Féminin 2022	41,97
Masculin 2022	3,8
Féminin 2023	45,34
Masculin 2023	4
Féminin 2024	45,61
Masculin 2024	3
Total 2024	48,61

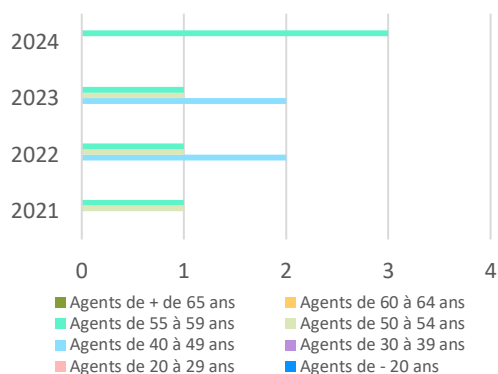


Répartition des effectifs par tranche d'âge

Effectif féminin	2021	2022	2023	2024
Agents de - 20 ans	0	1	1	0
Agents de 20 à 29 ans	5	5	5	6
Agents de 30 à 39 ans	13	12	9	8
Agents de 40 à 49 ans	13	10	11	14
Agents de 50 à 54 ans	12	8	8	9
Agents de 55 à 59 ans	6	9	10	10
Agents de 60 à 64 ans	4	1	3	3
Agents de + 65 ans	0	0	1	1
Total	53	46	48	51



Effectif au masculin

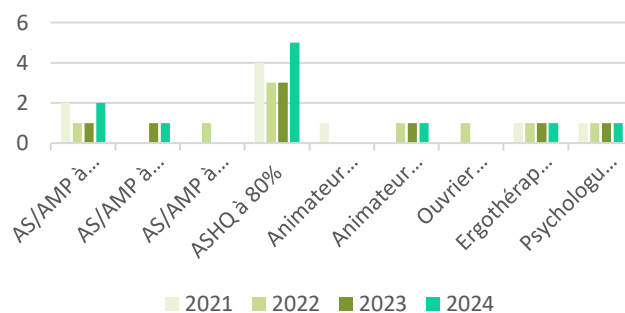


Effectif masculin	2021	2022	2023	2024
Agents de – 20 ans	0	0	0	0
Agents de 20 à 29 ans	0	0	0	0
Agents de 30 à 39 ans	0	0	0	0
Agents de 40 à 49 ans	0	2	2	0
Agents de 50 à 54 ans	1	1	1	0
Agents de 55 à 59 ans	1	1	1	3
Agents de 60 à 64 ans	0	0	0	0
Agents de + 65 ans	0	0	0	0
Total	2	4	4	3

Catégories des agents à temps partiel au 31/12/2024

Grades	2021	2022	2023	2024
AS/AMP à 80%	2	1	1	2
AS/AMP à 70%	0	0	1	1
AS/AMP à 50%		1	0	0
ASHQ à 80%	4	3	3	5
Animateur 90 %	1	0	0	0
Animateur 80 %	0	1	1	1
Ouvrier Professionnel 80 %	0	1	0	0
Ergothérapeute 10%	1	1	1	1
Psychologue 20%	1	1	1	1
Total	9	9	8	11

Effectif des agents à temps partiel



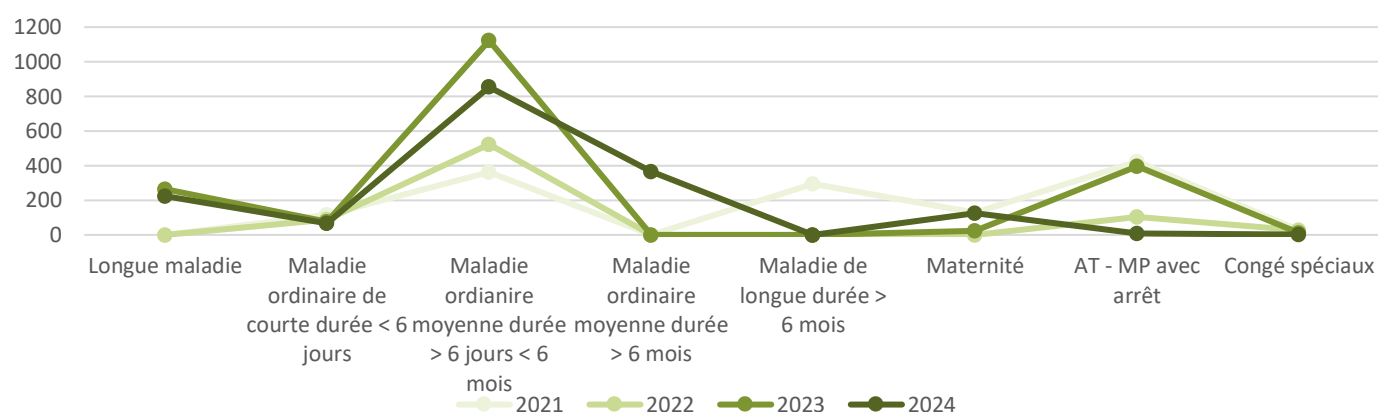
	2024	2023	2022
ETP Direction/Encadrement	0	1	1
ETP Administration /Gestion	2	2	3
ETP Services généraux	1	2	1,8
ETP Restauration	6,08	5,6	5,98
ETP Socio-éducatif	2,60	0,8	0,8
ETP Paramédical	24,50	26,04	22,3
ETP Psychologue	0,2	0,2	0,2
ETP ASH	11,13	11,6	10,59
ETP Ergothérapeute	0,1	0,1	0,1
ETP Médical	0	0	0
Total	47,61	49,34	45,77

B. Evolution de l'absentéisme par motif

Arrêt	2021	2022	2023	2024
Longue maladie	0	0	263	225
Maladie ordinaire de courte durée < 6 jours	116	87	75	68
Maladie ordinaire moyenne durée > 6 jours < 6 mois	364	523	1 122	854
Maladie ordinaire moyenne durée > 6 mois	0	0	0	366
Maladie de longue durée > 6 mois	296	0	0	0
Maternité	129	0	25	125
AT – MP avec arrêt	424	105	396	9
Congé spéciaux	28	28	10	2
Total	1 357	743	1 891	1 648

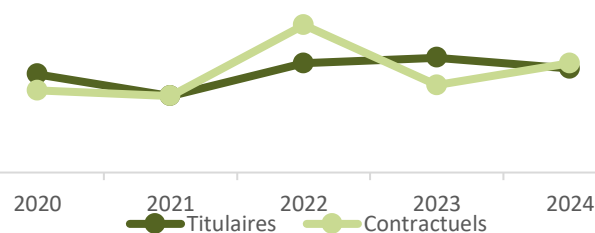
L'établissement a connu une légère baisse de l'absentéisme en 2024 suite à la baisse des maladies ordinaire entre 6 jours et 6 mois et AT-MP avec arrêt.

Absentéisme



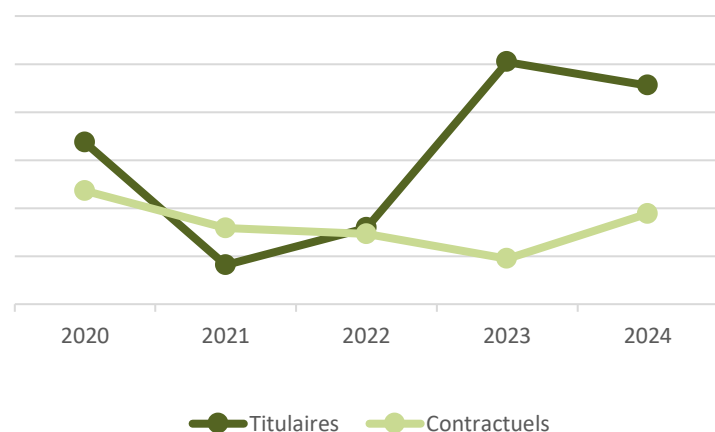
Agents en maladie	2020	2021	2022	2023	2024
Titulaires	18	14	20	21	19
Contractuels	15	14	27	16	20
Total	33	28	47	37	39

Nombre d'agents en arrêt maladie



Nombre de jours de maladie ordinaire

Nombre de jour d'arrêt maladie

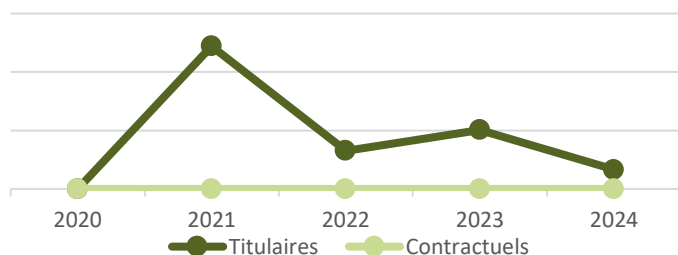


Statut	2020	2021	2022	2023	2024
Titulaires	673	163	318	1 008	911
Contractuels	472	317	292	189	377
Total	1 145	480	610	1 197	1 288

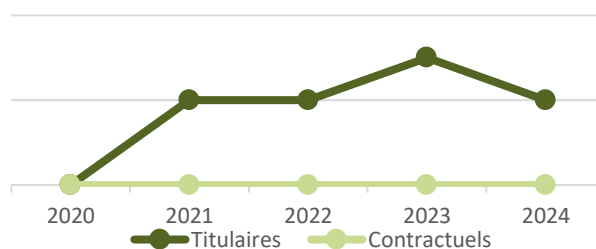
Temps partiel thérapeutique

Statut	2020	2021	2022	2023	2024
Titulaires	0	2	2	3	2
Contractuels	0	0	0	0	0
Total	0	2	2	3	2

Nombre de jour d'absence TPT



Nombre d'agents TPT

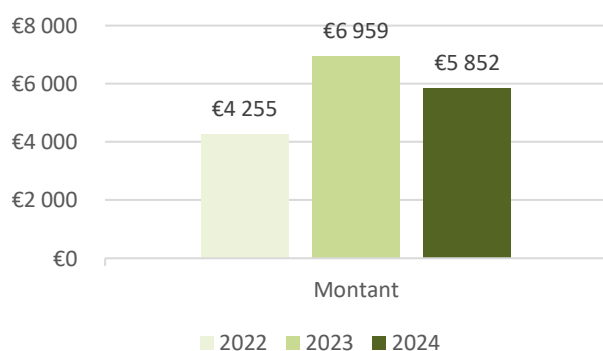


Statut	2020	2021	2022	2023	2024
Titulaires	0	488	131	202	66
Contractuels	0	0	0	0	0
Total	0	488	131	202	66

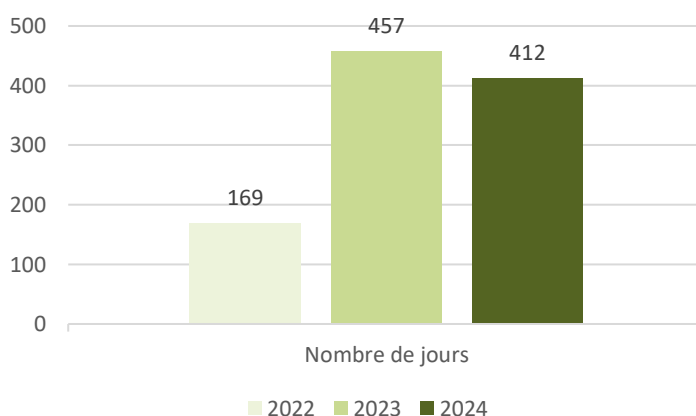
C. Les formations

Statut	2022	2023	2024
Nb d'agents	65	59	58
Nb de jours	169	457	412

Coût global du plan de formation Hors ANFH



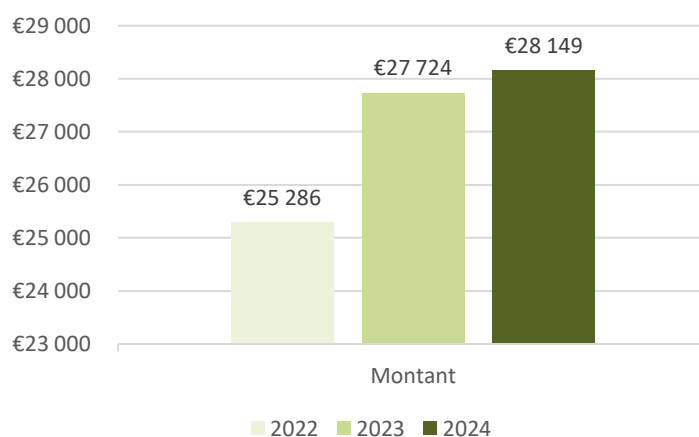
Nombre de jours de formation



-	2022	2023	2024
Montant	4 255 €	6 959 €	5 852 €

-	2022	2023	2024
Montant	25 286 €	27 724 €	28 149 €

Dépense de la formation continue



D. Communication de l'établissement via le site Internet

Programme des animations semaine 13

Les ingrédients utilisés pour les préparations culinaires peuvent contenir des allergènes. En cas de doute ou d'allergie connue à un ingrédient, merci de contacter le Service Restauration de l'établissement.

menu
Semaine du 25 au 31 Mars

lundi	mardi	mercredi
Salade coleslaw Goulash de bœuf Pomme de terre vapeurs Compote de poires	Pâté de campagne Cordon bleu Purée de céleri Semoule au lait	Haricots vert vinaigrette Andouillette Purée Fruits
Velouté de poireaux et pdt Filet de poisson Brocolis Fruits	Velouté de légumes Quiche lardons/champignons Quinoa Fruits	Potage de légumes Gratin de bœuf Pommes de terre sautées Dessert au choix
jeudi	vendredi	samedi
Taboulé Jambon grillé Gratin de blettes Fruits	Salade endives/pommes/jambon Poisson Riz Compote pommes/bananes	Nems Bœuf provençale Ratatouille Semoule caramel
Soupe de légumes Chou farci Céréales gourmandes Abricots au sirop	Velouté de légumes Quiches aux légumes Fruit au sirop	Consommé vermicelle Rôti de dindonneau Gratin de pâtes Fruit
dimanche		
Terrine de poisson Noix de joue de porc Gratin dauphinois Pâtisserie		

Newsletter transmise le 25.03.2024

Pour que les professionnels et les familles des résidents soient informés de la vie quotidienne de l'établissement, les informations sont publiées sur le site Internet de l'EHPAD *Fondation Brothier* ou envoyées à toutes les personnes inscrites à la Newsletter par mail.

Un espace dédié aux menus est mis à jour chaque semaine et propose aux familles et aux proches de découvrir ce que les résidents mangent de manière attractive et informative à travers un menu clair. Ceux-ci permettent de montrer que l'alimentation des résidents est saine et variée, et qu'elle répond à leurs besoins nutritionnels.

Animation
Semaine du 8 au 12 Juillet

lundi	jeudi
- Écoute musicale	15h - Médiation animale
mardi	vendredi
10h30 - Rédaction du journal 11h - Sport Adapté 14h45 - LOTO	- Jeux de société
mercredi	
- Jeux de société	

Cette espace présente également les différentes activités proposées aux résidents telles que les ateliers manuels, les sorties culturelles ou les activités sportives. Les familles et les proches peuvent ainsi s'informer sur les activités auxquelles leurs proches participent. Il est important de présenter ces animations car elles contribuent à maintenir l'activité, la participation des résidents et à lutter contre l'isolement.

Cette communication via le site Internet permet ainsi de renforcer le lien entre les résidents, leurs familles et l'EHPAD *Fondation Brothier* et de contribuer à améliorer la transparence de l'établissement grâce à un accès plus simplifié aux informations sur les résidents et leur vie quotidienne.

Réservation Repas de Noël - 4 Décembre

Réservation Repas de Noël

Merci de retourner le bulletin à l'EHPAD de Limalonges avant le 13 Novembre.

[Lire la suite...](#)

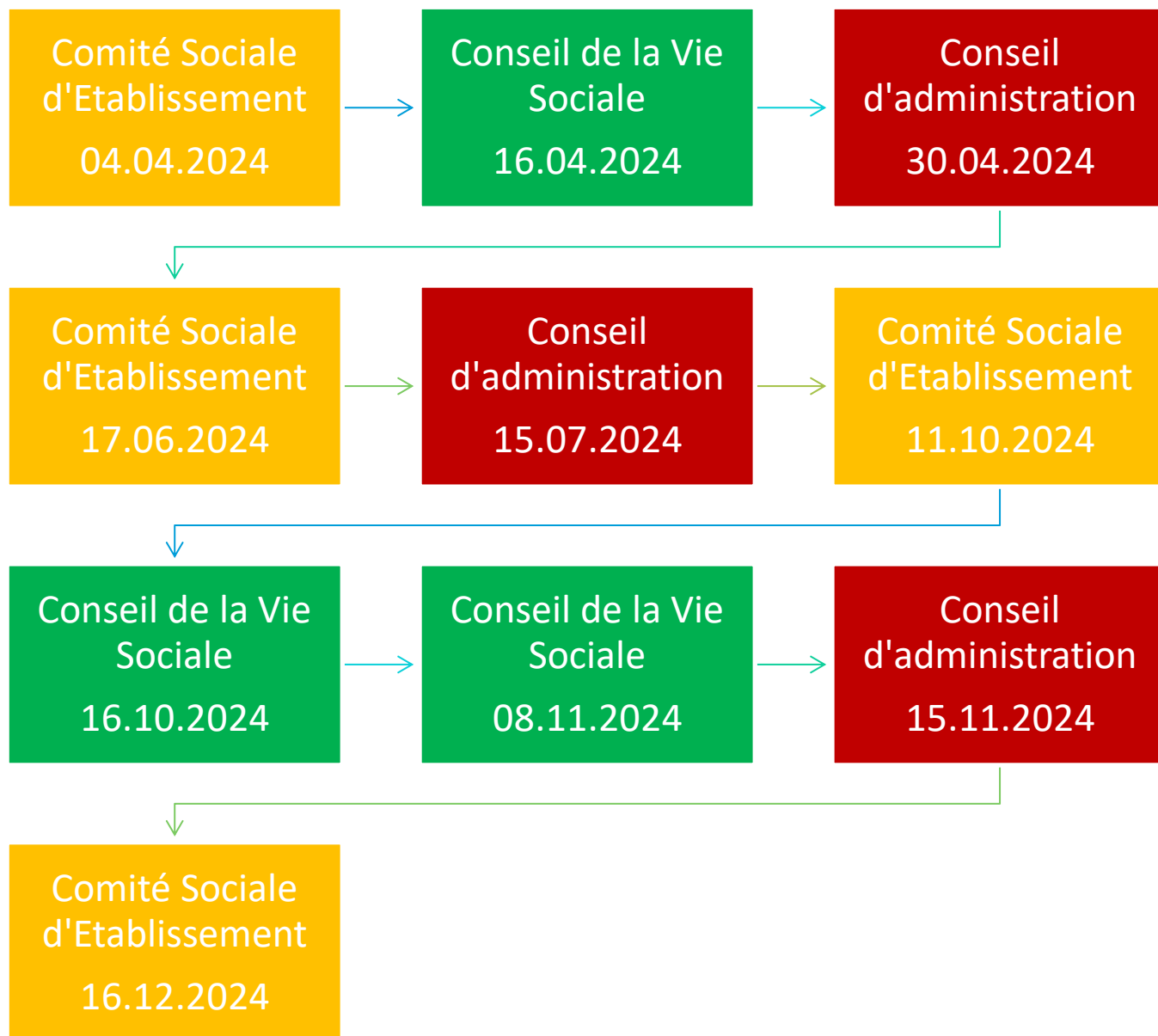
Ensemble, faisons progresser les couvertures vaccinales !

REPUBLIQUE FRANÇAISE
ARS
COMEDIT

Newsletter transmise le 18.10.2024

18. Les instances de l'EHPAD en 2024

10 instances ont été réunies dans l'année 2024 concernant l'EHPAD « Fondation Brothier ».



ABBREVIATIONS

AMP	Aide Médico Psychologique
ANAP	Agence nationale d'appui à la performance
ANESM	Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux
ANFH	Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier
AS	Aide-Soignant(e)
ASH	Agent de Service Hospitalier
ATIH	Agence technique de l'information sur l'hospitalisation
CA	Conseil d'Administration
CASF	Code de l'action sociale et des familles
CHSCT	Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
CLACT	Contrat Local d'Amélioration des Conditions de Travail
CNSA	Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (
CTE	Comité Technique d'Etablissement
CVS	Conseil de la Vie Sociale
ESMS	Etablissement social et médico-social
GCSMS	Groupement de Coopération Sociale et Médico-sociale
GDS	Geriatric Depression Scale
GIR	Groupe Iso-Ressources
GMP	Gir Moyen Pondéré
IDE	Infirmier(e) Diplômé(e) d'Etat
IDEC	Infirmier(e) Coordonnatrice Diplômé(e) d'Etat
MMSE	Mini Mental State Examination
OMS	Organisation mondiale de la santé
PRAPS	Prévention des risques liés à l'activité physique adaptée
PVI	Projet de vie individualisé
RBPP	Recommandations de Bonne Pratiques Professionnelles



TEL 05.49.07.63.10 FAX. 05.49.07.47.40
accueil@fondationbrothier.fr
1, rue du stade 79 190 LIMALONGES
Site internet : fondationbrothier.fr